

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3702 - MERCREDI 18 MARS 2020

SANTÉ

L'Afrique s'organise pour enrayer la propagation du coronavirus

Les pays africains ont été parmi les derniers à être affectés par la pandémie de coronavirus mais leur nombre a rapidement augmenté ces derniers jours. Face à cette progression, nombre d'entre eux ont adopté des mesures drastiques pour tenter de ralentir l'épidémie. Échaudés par les conséquences de la pandémie en Asie et en Europe, bon nombre de pays africains ont pris des mesures drastiques, quand bien même ils n'avaient enregistré que quelques cas, ou aucun pour certains. De nombreuses mesures d'auto-isolément sont par ailleurs imposées aux voyageurs en provenance de pays à risque.

Page 8



L'Afrique fait front contre le coronavirus

EBOLA

Près d'un mois, la RDC n'a plus enregistré un nouveau cas

Après avoir tout récemment renvoyé à plus tard les 3e et 4e journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations/Cameroun 2021 qui allaient se tenir fin mars, la Confédération africaine de football (CAF) vient à nouveau de frapper en reportant le Championnat d'Afrique des nations (Chan 2020).

C'est le mardi 17 mars que la décision a été prise sur la base du rapport du comité médical de la CAF dont une délégation a effectué une mission d'inspection le week-end dernier au Cameroun, pays devant abriter la compétition.

Page 3

FOOTBALL

La CAF décide de reporter le Chan



Les Léopards célèbrant un but

La RDC entame le dernier virage pour se libérer de la dixième épidémie de la maladie à virus Ebola déclarée depuis le 1er août 2018 dans les provinces de l'est du pays. Le bulletin quotidien du comité national multisectoriel de la riposte à la maladie à virus Ebola sur l'évolution de la maladie indique qu'à la date du 16 mars, vingt-septième jour depuis la notification du dernier cas confirmé et gué-

ri, aucun nouveau cas positif n'a été rapporté depuis lors. Si la tendance demeure la même, il serait possible qu'au début du mois d'avril que le gouvernement puisse déclarer la fin de la dixième épidémie de la maladie à virus Ebola en RDC, la plus meurtrière que le pays n'ait jamais connue.

Page 6

VIE DES PARTIS

Jean Marc Kabund recadre le collectif « Sauvons l'UDPS »



En réaction aux récriminations dont il est l'objet ces derniers temps, le président ad intérim de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) s'est exprimé le 17 mars, au lendemain des dernières violences qui ont éclaté devant le siège du parti. Jean Marc Kabund a annoncé une série de mesures importantes qui seront prises en vue de restructurer et redynamiser le parti.

A propos de l'investiture du nouveau bureau de la Commission électorale du parti, il a indiqué que cette décision était bel et bien conforme à la procédure en la matière. Il demeure convaincu que les actions menées par le collectif « Sauvons l'UDPS » visent tout simplement à déstabiliser le chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo.

Page 2

ÉDITORIAL

Guerre

Que le président Emmanuel Macron tire la sonnette d'alarme en disant solennellement aux citoyens français que la « guerre » est déclarée sur le front sanitaire en raison de la pandémie du coronavirus est tout à la fois juste et logique. Car c'est bien un conflit planétaire qui se précise de jour en jour et qui pourrait provoquer un désastre sans précédent au sein de la communauté humaine s'il n'est pas conjuré sans délai à l'échelle mondiale.

Mais ce que ne dit pas le chef de l'Etat, ou plus exactement ce qu'il n'a pas dit avec suffisamment de force lors de son nouveau discours à la nation lundi soir, c'est que la bataille qui s'engage sur les cinq continents ne sera gagnée que si les pays riches de l'hémisphère nord se préoccupent sérieusement d'aider les nations émergentes de l'hémisphère sud à s'engager elles aussi dans ce combat vital pour l'humanité. Appeler ses compatriotes à se mobiliser pour contenir puis éradiquer la pandémie est un geste de bon sens qui doit être salué, mais cette mobilisation, aussi intense soit-elle, ne mettra évidemment pas fin à la pandémie du Covid-19.

Sans doute épargnera-t-elle de nombreuses vies humaines en France et plus généralement en Europe, mais si elle ne s'accompagne pas d'une action conjuguée à l'échelle mondiale, autrement dit sur les cinq continents que compte la planète, elle ne sera en réalité qu'un sursis très temporaire dont seuls les peuples riches profiteront à court terme avant de se trouver à leur tour plongés dans un chaos médical qu'ils seront incapables de gérer correctement. Ceci tout simplement parce que le Tiers-monde compte à ce jour plus de la moitié des humains qui vivent sur la Terre et que de ce fait c'est bien en Afrique, en Asie, en Amérique latine que va se jouer cette partie décisive.

Nous ne saurions donc trop conseiller au président Emmanuel Macron, dont les propos ont été relayés avec force par les réseaux sociaux, de compléter son message aux Français en lançant à la communauté mondiale un appel à unir ses forces pour gagner la guerre qui débute. L'enjeu est en effet tel aujourd'hui que seule une coordination générale permettra de conjurer le pire qui se prépare et il revient aux pays riches de le reconnaître en apportant leur aide aux nations moins riches qui les entourent.

Le Courrier de Kinshasa

VIE DES PARTIS

Jean Marc Kabund recadre le collectif « Sauvons l'UDPS »

En réaction aux charges portées contre sa personne, le président ad intérim de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) s'est exprimé, le mardi 17 mars, au lendemain des dernières violences qui ont éclaté devant le siège du parti.

En posture de défense face aux accusations dont il a été l'objet ces derniers temps, Jean Marc Kabund est sorti de ses gonds mardi pour tenter de recadrer ses détracteurs. Pour communiquer, il a choisi les réseaux sociaux où circule une vidéo dans laquelle il s'exprime en toute liberté, assénant des coups à tout vent, démontrant ainsi sa capacité de réaction. Très détendu et portant une torpette traduisant son attachement à l'idéal de l'UDPS, le président intérimaire avait répondu à tout, lui qui visiblement n'est pas prêt à rendre le tablier. Alors qu'expire l'ultimatum lui lancé par une frange de cadres du parti réunis au sein du collectif « Sauvons l'UDPS » pour qu'il démissionne, Jean Marc Kabund est apparu serein, comme si de rien n'était. « J'y suis et j'y reste », ainsi peut être décrypté le message qu'il a voulu faire passer dans l'opinion avec, en arrière-fond, l'idée d'éclabousser Peter Kazadi, Jacquemin Shabani et Paul Tshilumbu, ses pires adversaires.

C'est dans ce contexte de reniement et de polémique continue que le président a.i de l'UDPS a annoncé des mesures importantes à prendre incessamment en vue de restructurer et redynamiser le parti présidentiel. A propos de la mise à l'écart de Jacquemin Shabani à la tête de la Commission électorale du parti (CEP) et de l'investiture du nouveau bureau, le vice-président de la chambre basse du Parlement s'est dédouané en disant que cette décision était bien conforme à la procédure en la matière. C'est, en âme et conscience qu'il a pris la décision après vérification de sa légalité



Jean Marc Kabund

et de sa régularité et dans le souci d'éviter la cacophonie au sein de cette structure importante de l'UDPS. « Il y a lieu de rappeler que la CEP est un organe indépendant et que seule sa plénière est habilitée à élire son bureau et éventuellement à le démettre. À cet effet, considérant le principe de parallélisme des formes et des compétences, j'ai été simplement tenu informé de l'élection d'un nouveau bureau de ladite commission », a-t-il déclaré.

Jean Marc Kabund reste convaincu que les actions menées par le collectif « Sauvons l'UDPS » visent tout simplement à déstabiliser le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo. « Nos détracteurs ont reçu une mission de déstabiliser le président de la République en cherchant à fragiliser l'UDPS son appareil politique d'appui », a-t-il dénoncé. Et de relever au public l'achat des consciences moyennant des espèces sonnantes et rébuchantes qui a

cours actuellement aux fins de diviser l'UDPS. Parlant de la discrimination dont seraient victimes certains combattants enclins au chômage, il a contredit l'affirmation selon laquelle aucun combattant n'a trouvé du travail jusqu'à ce jour pour le compte du parti. « Certains parmi nous travaillent déjà à la présidence de la République, dans des cabinets ministériels et même dans mon cabinet à l'Assemblée nationale », a-t-il indiqué. C'est sur une note rassurante que Jean Marc Kabund a terminé son propos en s'adressant aux combattants. « Le chef de l'Etat avec son gouvernement ne ménagent aucun effort pour attirer des investisseurs dans notre pays, créer des emplois et donner du travail aux Congolais. Ce combat, la présidence du parti le mène en collaboration avec le gouvernement », a-t-il conclu comme pour les apaiser et aiguiller en eux la perspective d'une vie meilleure.

Alain Dasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Amaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor Ngampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteurs en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Dasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé
Ngonu /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

HÔPITAL DE KABINDA

Le personnel féminin a célébré la journée de la femme

Le personnel féminin de l'hôpital général de référence de Kabinda à Kinshasa n'ont pas dérogé à la règle de fêter la journée internationale de la femme le 8 mars de chaque année.

Les femmes agents et cadres de l'hôpital général de référence de Kabinda situé dans la commune de Lingwala à Kinshasa se sont retrouvées, le 13 mars, à l'espace Kin Malebo dans la commune de Kinshasa, à l'occasion de la journée internationale de la femme célébrée le 8 mars de chaque année, pour une séance de sensibilisation. Dans son mot de circonstance, Micheline Ndaya a rappelé le thème mondial de la journée pour 2020, à savoir « *Je suis de la génération : égalité, levez-vous pour les droits des femmes* ». Elle a aussi fait part du thème national rendu public par le ministère de Genre, Famille et Enfant : « *Congolaise et Congolais, levez-vous pour défendre les droits de la femme* ».

Rappelant que les femmes de l'hôpital général de réfé-



Les Femmes de l'hôpital de Kabinda

rence de Kabinda n'ont pas voulu laisser cette occasion inactive, Micheline Ndaya a signifié : « *L'on retient que les deux thèmes, international et national, nous interpellent, nous, femmes, de changer notre façon de vivre et de travailler. Tout au long de ce mois de mars, on parlera de nous, femmes paysannes et travailleuses* ».

Elle est revenue sur la phrase prononcée par le président de

la République, Félix Antoine Tshisekedi, lors de son discours sur l'état de la nation devant le Parlement réuni en congrès. Celui-ci avait déclaré : « *2020, l'année de l'action* ». Micheline Ndaya a, dans son adresse à ces collègues femmes de l'hôpital de Kabinda, mentionné aussi la fausse note de ce début de l'année 2020, et particulièrement en ce mois de mars : l'épidémie du coronavirus qui secoue la

planète. « *Cette épidémie doit nous pousser, nous le personnel de l'hôpital général de référence de Kabinda, d'être au premier plan afin de sensibiliser la population* », a-t-elle indiqué.

Invitée à intervenir au cours de cette activité, la représentante de l'ONG IDD ne s'est pas présentée. Pour sa part, Mme Kabiena a exhorté les femmes de l'hôpital de Kabinda de jouer pleinement

« Cette épidémie doit nous pousser, nous le personnel de l'hôpital général de référence de Kabinda, d'être au premier plan afin de sensibiliser la population »

leur triple rôle de femme travailleuse, épouse et mère au foyer. Pour sa part, Mme Mputu a appelé les femmes à ne pas se sous-estimer, car la femme, a-t-elle dit, dispose de plusieurs qualités et vertus. C'est dans une ambiance de fête que cette séance s'est clôturée, à la grande satisfaction de toutes les femmes de l'hôpital général de référence de Kabinda présentes à l'espace Kin Malebo dans la commune de Kabinda.

Martin Engimo

EBOLA

Près d'un mois, la RDC n'a plus enregistré un nouveau cas

La RDC entame le dernier virage pour se libérer de la dixième épidémie de la maladie à virus Ebola déclarée depuis le 1er août 2018 dans les provinces de l'est du pays.

Le bulletin quotidien du comité national multisectoriel de la riposte à la maladie à virus Ebola sur l'évolution de la maladie indique qu'à la date du 16 mars, vingt-septième jour depuis la notification du dernier cas confirmé et guéri, aucun nouveau cas positif n'a été rapporté depuis lors.

Si la tendance demeure la même, il serait possible qu'au début du mois d'avril que les autorités du pays puissent déclarer la fin de la dixième épidémie de la maladie à virus Ebola au Congo-Kinshasa, la plus longue et meurtrière que le pays n'ait jamais connue.

Au cours d'une conférence de presse qu'il avait tenue dernièrement à l'amphithéâtre de l'INRB à Kinshasa, le secrétaire technique du comité national multisectoriel de la riposte, le

Dr Jean-Jacques Muyembe, s'était déclaré optimiste quant à l'éradication très bientôt de cette maladie. « *Croisons les doigts pour qu'il n'y ait pas d'incident sécuritaire, que nos équipes ne sentent pas la fatigue et qu'elles continuent de travailler pour mettre fin définitivement à cette épidémie qui a été la plus complexe* », avait-il insisté.

En dépit de l'évolution positive de la maladie sur le terrain, les activités de riposte se poursuivent, notamment la surveillance des cas et la vaccination. À la date du lundi 16 mars, trois cent quarante-cinq cas suspects étaient en cours d'investigation. Quant à la vaccination, quatre mille trois cent quatre-vingt-dix-sept personnes ont été vaccinées, du 14 février au 11 mars, avec la deuxième dose du 2nd vaccin Ad26.ZEBOV/MVA-BN-Filo (Johnson&Johnson) dans les deux aires de santé de Karisimbi à Goma.

Depuis le début de la vaccina-



La vaccination contre Ebola

tion le 8 août 2018, trois cent mille sept cent quarante-cinq personnes ont été vaccinées avec le premier vaccin rVSV-ZEBOV. Depuis le début de l'épidémie, le cumul des voyageurs contrôlés (prise de

température) aux points de contrôle sanitaire, jusqu'au 29 février 2020, est de plus de cent soixante millions. A ce jour, un total de cent neuf points d'entrée (PoE) et de points de contrôle sanitaire

(PoC) a été mis en place dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri afin de protéger les grandes villes du pays et éviter la propagation de l'épidémie dans les pays voisins.

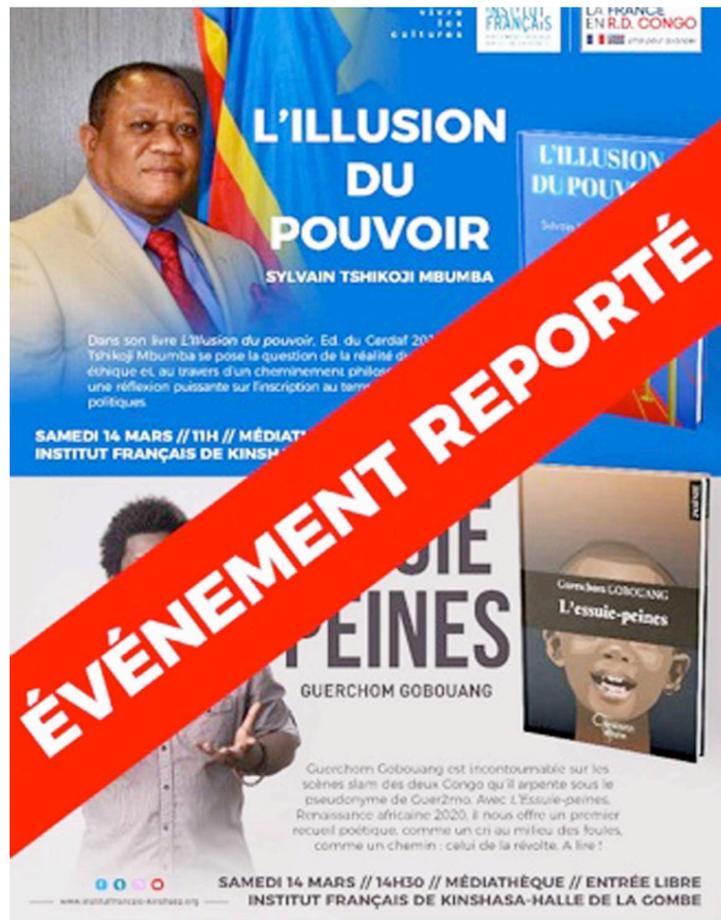
Blandine Lusimana

CORONAVIRUS

La Halle de la Gombe ferme ses portes au public

Un communiqué de la direction de l'Institut français de Kinshasa (IF) diffusé mardi après-midi vient de manière officielle rendre public cette décision que laissait présager le report sine die des rendez-vous déjà annoncés de son agenda de mars.

C'est à dater de ce mercredi 18 mars que la fermeture de l'IF sera effective. Les raisons invoquées à cet effet sont évidentes : « *La menace du coronavirus Covid-19 en RDC nous impose de prendre des mesures préventives et anticipatives pour éviter sa progression* ». Elles ne surprennent guère depuis le premier report communiqué aux usagers du centre culturel français le week-end dernier. Il concernait les trois activités de la programmation du samedi 14 mars prévus entre 11h00 et 19h00 dans la médiathèque (Présentations des livres *L'illusion du pouvoir* de Sylvain Tshikoji prévu à 11h00 et *L'essuie-peines* de Guerschom Gobouang prévu à 14h30), la salle de cinéma (projection du film d'animation *Wardi* program-



Les présentations d'ouvrages rendez-vous de la médiathèque reportés, premiers de la série des trois programmés le 14 mars

mé à 16h00) et la Grande Halle, concert de David Shongo. Mais ce que l'on ne sait pas c'est la reprise normale des activités car la suite

du message informe juste que la Halle est fermée au public « à compter du mercredi 18 mars et jusqu'à nouvel ordre ». Ce qui

« *La menace du coronavirus Covid-19 en RDC nous impose de prendre des mesures préventives et anticipatives pour éviter sa progression* »

encore une fois n'est pas étonnant dans le contexte actuel où l'on en sait pas plus sur l'évolution du mal hormis le fait qu'un nouveau cas de contamination a été enregistré à Kinshasa, le quatrième.

L'on retiendra donc que l'exposition *Customiser d'Isaac Mondele* réalisée avec le concours du Makasi band le jeudi 12 mars au patio était la dernière pour laquelle l'IF avait accueilli du monde. Sans détours, la direction de la Halle de la Gombe a maintenant définitivement fixé les Kininois sur la suite de toute la programmation du mois de mars en annonçant « *la suspension de toutes les activités culturelles rassemblant du public* ». Tous les espaces communs sont dorénavant fer-

més. Cela concerne aussi bien la médiathèque que l'espace-accueil de Campus France. Néanmoins, fait-on savoir que « *seuls les entretiens pédagogiques sont maintenus* » prévus dans ce dernier cadre.

Par ailleurs, les inscrits aux programmes particuliers offerts dans l'enceinte de l'IF, les étudiants aux cours de français ne tombent pas sous le coup de cette mesure qui, on le devine, est sans appel. « *Les cours de français et les examens déjà programmés sont maintenus dans le plus strict respect des consignes de protection des individus* », souligne le message.

Nioni Masela

L'épidémie frappe le sport congolais

L'annonce des cas du Coronavirus en RDC rime avec la suspension des activités sportives, notamment le volley-ball et le football, sur toute l'étendue du territoire.

La pandémie du coronavirus est déclarée en République démocratique du Congo (RDC) depuis le 10 mars 2020. A ce jour, indique-t-on, on compterait déjà quatre cas. Et déjà, les instances sportives nationales se sont mises au pas en prenant des mesures qui limiteraient la propagation au pays du Covid-19. La Fédération de volley-ball du Congo (Févoco) a annoncé, le lundi 16 mars, la suspension de toutes ses activités du volley-ball et du beach-volley à travers la RDC. « ... Après les annonces du ministre chargé de la Santé publique et du gouvernement de la République démocratique du Congo sur la propagation du coronavirus et pour protéger les pratiquants de notre discipline, il s'agit là des joueurs, des dirigeants, des staffs techniques, contre ce fléau qui est en train de rava-



ger le monde, le bureau exécutif de la Fédération de volley-ball du Congo a décidé de suspendre toutes les activités de la discipline jusqu'à nouvel ordre », a déclaré Constantin Shakob Woot, secrétaire général de la Févoco.

Avant la Févoco, la Fédération congolaise de football association (Fécifa) a été la première instance sportive à suspendre ses activités. Le 13 mars, l'ins-

tance faîtière du football congolais annonçait un arrêt de trente jours de ses activités à partir du lundi 16 mars à cause du coronavirus. La décision a été prise lors d'une réunion extraordinaire élargie à la Ligue nationale de football (Linafoot), instance organisatrice du championnat national de football – Ligue 1, ainsi qu'à d'autres entités. Mais l'exception ici, c'est le maintien du rassemblement des Léop-

ards A' le lundi 16 mars, car la Confédération africaine de football (CAF) n'a pas modifié son calendrier par rapport à l'organisation de la sixième édition du Championnat d'Afrique des nations (Chan) prévu pour avril au Cameroun. Toutefois, les Léopards locaux ne se sont pas regroupés à Kinshasa comme prévu pour débiter la préparation, faute de moyens, a-t-on laissé entendre.

Réagissant sur la décision prise par la Fécifa de suspendre les activités du football au pays pendant trente jours, le sélectionneur des Léopards A' Christian N'sengi Biembe a déclaré : « *Cette décision rentre dans l'ordre de la CAF. Etant premier vice-président de la CAF et membre du conseil exécutif de la Fifa, c'est normal que le président de la Fécifa s'aligne aux décisions de ces instances du football international. Je pense que c'est une très sage décision. On dit toujours mieux vaut prévenir que guérir et là je pense qu'il faut voir la sécurité des joueurs et de la population. Si on réfléchit dans ce sens, la Fécifa a pris une très bonne décision* ». Rappelons que le coronavirus a été déclaré en RDC au lendemain de l'annonce de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) de mobiliser 20 milliards de dollars américains pour financer les pays atteints afin de lutter contre cette maladie bizarre qui s'érige déjà en pandémie.

Martin Engimo

Le député Félix Kabange Numbi fait des propositions concrètes

Le nombre de cas de coronavirus augmente petit à petit dans la ville de Kinshasa. Déjà quatre cas sont rapportés dans la capitale.

Selon le directeur général de l'institut national de recherche biomédicale (INRB) et secrétaire technique du comité multisectoriel de la riposte à la maladie à virus Ebola, le Dr Jean-Jacques Muyembe, il s'agit d'un Congolais venant des États-Unis qui est arrivé à Kinshasa le 8 mars. Le Dr Muyembe qui a fait cette annonce à la radio TOP Congo pense que ce quatrième cas « est sans doute arrivé dans le même avion que le premier cas que nous avons détecté ». Tous ces cas sont donc venus des voyageurs qui ont transité par les pays infectés avant d'arriver à Kinshasa. C'est ce que le député Félix Kabange Numbi qualifie « d'épidémie des voyageurs ». Pour lui, il faut des mesures appropriées pour cette catégorie des personnes qui sont contaminées à partir de l'étranger.



Le député Félix Kabange Numbi Mukwampa voyageurs pour une prise en charge correcte par un personnel soignant dument protégé car, reconnaît-il, les urgences et le service de consultation ne sont pas protégés. « Il n'y a pas moyen qu'on puisse très rapidement orienter les voyageurs vers trois ou quatre structures où le personnel soignant sera protégé pour les prendre en charge et

Au cours d'une séance académique à l'Assemblée nationale à laquelle était invitée le Dr Muyembe, le ministre honoraire de la Santé, le Dr Félix Kabange Numbi a fait des propositions concrètes pour limiter la propagation de cette épidémie. Pour lui, il serait souhaitable de choisir quelques hôpitaux dans la ville de Kinshasa où seront directement orienter les

pouvoir les suivre », a proposé le ministre honoraire de la Santé, Félix Kabange Numbi, initiateur de la salutation par les coudes lors de l'épidémie d'Ebola à Djera et Ituri en 2012 pour limiter la propagation de cette maladie.

Il va sans dire qu'avec les quatre cas confirmés de Covid-19 à Kinshasa, il est grand temps que les autorités sanitaires renforcent les mesures de restriction au-delà de simples mesures d'hygiène. Aussi serait-il capital de renforcer la sensibilisation pour couper court aux fake news qui risquent de contribuer à la propagation rapide de cette grave maladie.

Des mesures prises par le ministère de la Santé pour les voyageurs

Le ministère de la santé recommande ce qui suit :

- i) Surveillance de température et autres signes chez tous les passagers et voyageurs dans les aéroports, ports maritimes et postes frontaliers terrestres ;
- ii) Orientation au centre de transit de

toute personne qui présenterait des signes comme fièvre, toux et fatigue à son arrivée en RDC ;

iii) Obligation de quarantaine volontaire de quatorze jours pour toute personne provenant des pays épidémiques (Chine, Italie, France, Allemagne, Iran, Irak et Corée du Sud) ne présentant pas des signes de maladie.

Pour éviter le Covid-19, il est recommandé à la population de se laver fréquemment et soigneusement les mains avec une solution hydro-alcoolique ou à l'eau et au savon ; maintenir une distance d'au moins un mètre avec les personnes qui toussent ou qui éternuent ; éviter de se frotter constamment les yeux, le nez et la bouche. En cas de toux ou d'éternuement, il faut se couvrir la bouche et le nez avec le pli de coude ou avec un mouchoir à jeter immédiatement après utilisation. En cas de fièvre, toux et de difficultés de respirer, il est recommandé de consulter un médecin après l'avoir appelé et prévenu de la situation.

Blandine Lusimana

Conseils au grand public

D'après les données dont on dispose jusqu'à présent, le virus de Covid-19 peut se transmettre dans toutes les régions, y compris les zones chaudes et humides. Indépendamment du climat, prenez des mesures de protection si vous vivez ou si vous vous rendez dans une zone où il y a des cas de Covid-19. Le meilleur moyen de se protéger contre l'infection est de se laver souvent les mains. Le lavage des mains élimine les virus qui pourraient s'y trouver et évite qu'on ne soit contaminé en se touchant les yeux, le nez ou la bouche.

Prendre un bain chaud ne protège pas contre le nouveau coronavirus

Prendre un bain chaud n'empêche pas de contracter le Covid-19. La température du corps reste normale, entre 36,5°C et 37°C, quelle que soit celle de votre bain ou de votre douche. Par ailleurs, il peut être dangereux de prendre un bain très chaud à cause du risque de brûlure. Le meilleur moyen de se protéger contre la Covid-19 est de se laver souvent les mains. Le lavage des mains élimine les virus qui pourraient s'y trouver et évite qu'on ne soit contaminé en se touchant les yeux, la bouche ou le nez.

Les vaccins contre la pneumonie protègent-ils contre le nouveau coronavirus ?

Non. Les vaccins contre la pneumonie tels que le vaccin antipneumococcique et le vaccin anti-Haemophilus influenza type B (Hib) ne confèrent pas de protection contre le nouveau coronavirus. Le virus est si nouveau et différent qu'il nécessite un vaccin qui lui est propre. Les chercheurs travaillent à la mise au point d'un vaccin contre le 2019-nCoV et l'OMS soutient leurs travaux. Bien que ces vaccins ne soient pas efficaces contre le 2019-nCoV, la

vaccination contre les maladies respiratoires est fortement recommandée pour protéger votre santé.

Les sèche-mains sont-ils efficaces pour tuer le nCoV 2019 ?

Non. Les sèche-mains ne sont pas efficaces pour tuer le 2019-nCoV. Pour vous protéger contre le nouveau coronavirus, vous devez vous nettoyer fréquemment les mains avec un produit hydroalcoolique ou à l'eau et au savon. Une fois que vos mains sont propres, vous devez les sécher soigneusement à l'aide de serviettes en papier ou d'un séchoir à air chaud.

Puis-je réutiliser un masque N95 ? Puis-je le laver ? Puis-je le stériliser avec des désinfectants pour les mains ?

Non. Les masques faciaux, y compris les masques médicaux plats ou les masques N95 ne doivent pas être réutilisés. Si vous avez été en contact étroit avec une personne infectée par le nouveau coronavirus ou qui présente une autre infection respiratoire, le devant de votre masque doit être considéré comme contaminé. Vous devez enlever le masque sans toucher sa partie avant et le jeter de manière appropriée. Après avoir enlevé votre masque, vous devez vous nettoyer les mains avec un produit hydroalcoolique ou à l'eau et au savon.

Une lampe de désinfection à ultraviolets (UV) peut-elle tuer le nouveau coronavirus (nCoV) ?

Les lampes à UV ne doivent pas être utilisées pour se stériliser les mains ou d'autres parties du corps, car les rayons UV peuvent provoquer des érythèmes (irritation de la peau). Pour vous protéger contre le nouveau coronavirus, tenez-vous au courant de toutes les mesures que vous pouvez adopter.

La pulvérisation d'alcool ou de

chlore sur tout le corps peut-elle tuer le nouveau coronavirus (nCoV) ?

Non. Vaporiser de l'alcool ou du chlore sur tout le corps ne tuera pas les virus qui ont déjà pénétré dans votre corps. La pulvérisation de ces substances peut être nocive pour les vêtements ou les muqueuses (c'est-à-dire les yeux, la bouche). Sachez que l'alcool et le chlore peuvent tous deux être utiles pour désinfecter les surfaces, mais ils doivent être utilisés en suivant les recommandations appropriées. Il existe plusieurs mesures que vous pouvez adopter pour vous protéger contre le nouveau coronavirus. Commencez par vous nettoyer fréquemment les mains en utilisant un produit hydroalcoolique – comme un gel – ou à l'eau et au savon.

Est-il sans danger de recevoir une lettre ou un colis de Chine ?

Oui, c'est sans danger. Les personnes qui reçoivent des colis en provenance de Chine ne risquent pas de contracter le nouveau coronavirus. D'après des analyses antérieures, nous savons que les coronavirus ne survivent pas longtemps sur des objets, tels que des lettres ou des colis.

Les vaccins contre la pneumonie protègent-ils contre le nouveau coronavirus ?

Non. Les vaccins contre la pneumonie, tels que le vaccin antipneumococcique et le vaccin contre Haemophilus influenza type B (Hib), n'offrent pas de protection contre le nouveau coronavirus. Le virus est tellement nouveau et différent qu'il nécessite un vaccin qui lui est propre. Les chercheurs sont en train de travailler à la mise au point d'un vaccin contre le 2019-nCoV et l'OMS les soutient dans leurs travaux. Bien que ces vaccins ne soient pas efficaces contre le 2019-nCoV, la vaccination contre les maladies respira-

toires est fortement recommandée pour protéger votre santé.

Se rincer régulièrement le nez avec une solution saline peut-il aider à prévenir l'infection par le nouveau coronavirus ?

Non. Rien ne prouve que le fait de se rincer régulièrement le nez avec une solution saline protège les gens contre l'infection par le nouveau coronavirus. Il existe quelques éléments probants indiquant que cette pratique peut aider les gens à se remettre plus rapidement d'un rhume ordinaire. Cependant, il n'a pas été démontré que le fait de se rincer régulièrement le nez permettait de prévenir les infections respiratoires.

Manger de l'ail peut-il aider à prévenir l'infection par le nouveau coronavirus ?

L'ail est un aliment sain qui peut avoir certaines propriétés antimicrobiennes. Cependant, rien ne prouve, dans le cadre de l'épidémie actuelle, que la consommation d'ail protège les gens contre le nouveau coronavirus.

Le fait de mettre de l'huile de sésame empêche-t-il le nouveau coronavirus de pénétrer dans l'organisme ?

Non. L'huile de sésame ne tue pas le nouveau coronavirus. Il existe des désinfectants chimiques qui peuvent tuer le 2019-nCoV sur les surfaces. Il s'agit notamment de désinfectants à base d'eau de Javel ou de chlore, de solvants, d'éthanol à 75%, d'acide peracétique et de chloroforme. Cependant, ils ont peu d'impact sinon aucun sur le virus si vous les mettez sur la peau ou sous votre nez. Il peut même être dangereux de se mettre ces produits chimiques sur la peau.

Le nouveau coronavirus affecte-t-il les personnes âgées ou les jeunes y sont-ils également sensibles ?

Les personnes de tous âges peuvent être infectées par le nouveau coronavirus (2019-nCoV). Les personnes âgées et les personnes souffrant de maladies préexistantes (comme l'asthme, le diabète, les maladies cardiaques) semblent plus susceptibles de tomber gravement malades à cause de ce virus. L'OMS conseille aux personnes de tous âges de prendre des mesures pour se protéger du virus, par exemple en suivant une bonne hygiène des mains et une bonne hygiène respiratoire.

Les antibiotiques sont-ils efficaces pour prévenir et traiter l'infection par le nouveau coronavirus ?

Non, les antibiotiques n'agissent pas contre les virus, mais seulement contre les bactéries. Le nouveau coronavirus (2019-nCoV) est un virus et, par conséquent, les antibiotiques ne doivent pas être utilisés comme moyen de prévention ou de traitement. Cependant, si vous êtes hospitalisé pour une infection par le 2019-nCoV, vous pouvez recevoir des antibiotiques car une co-infection bactérienne est possible.

Existe-t-il des médicaments spécifiques pour prévenir ou traiter l'infection par le nouveau coronavirus ?

À ce jour, aucun médicament spécifique n'est recommandé pour prévenir ou traiter l'infection par le nouveau coronavirus (2019-nCoV). Toutefois, les personnes infectées par le virus doivent recevoir des soins appropriés pour soulager et traiter les symptômes, et celles qui sont gravement malades doivent recevoir des soins de soutien optimisés. Certains traitements spécifiques sont à l'étude et seront testés dans le cadre d'essais cliniques. L'OMS contribue à accélérer les efforts de recherche et de développement avec toute une série de partenaires.

FOOTBALL

La CAF décide de reporter le Chan

Après avoir tout récemment renvoyé à plus tard les 3e et 4e journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations/Cameroun 2021 qui allaient se tenir fin mars, la Confédération africaine de football (CAF) vient à nouveau de frapper en reportant le Championnat d'Afrique des nations (Chan 2020).

C'est le mardi 17 mars que la décision a été prise sur la base du rapport du comité médical de la CAF dont une délégation a effectué une mission d'inspection le week-end dernier au Cameroun, pays devant abriter la compétition. « Suite à la préoccupation croissante liée au virus Covid-19 et au rapport de la visite d'inspection médicale récemment conduite dans le pays hôte du Chan Total Cameroun 2020, le Comité d'urgence de la CAF a décidé aujourd'hui de reporter la compétition jusqu'à nouvel ordre », a écrit le secrétaire général de la CAF.

Ceci constitue un coup dur pour de nombreux sportifs et, particulièrement, pour les athlètes réduits à l'immobilisme avec le risque de perdre leur forme par manque de compétition. « Même si la situation est considérée comme étant sous contrôle au Cameroun et selon les recommandations de l'OMS, la crise n'est pas encore stabilisée en Afrique », a fait remarquer le comité médical de la CAF.

Au nombre des faits évoqués qui confortent la prise de cette décision, l'on peut citer, entre autres, le confinement des populations dans des nombreux pays qui limite les regroupements des équipes, des officiels et des supporters ; la fermeture des frontières et l'arrêt des liaisons aériennes entre de nombreux pays qui rendent difficile le déplacement des délégations ; l'instabilité de la situation épidémiologique dans la majorité des pays qualifiés pour le Chan 2020.

Alain Diasso

DESTRUCTION DU MATÉRIEL DE LA RADIO RURALE ISHANGO

Olpa exige des sanctions

L'ONG indique qu'il s'agit manifestement d'une atteinte à la liberté de presse et des actes prévus et réprimés par le Code pénal congolais livre II.

« Ils ont pris d'assaut les installations du média et ont endommagé le matériel de la radio (émetteur, mixeur, ordinateur), réduisant ce média au silence. Les techniciens trouvés sur le lieu ont été brutalisés »

L'organisation non gouvernementale de promotion et défense de la liberté de la presse, Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa) condamne la destruction méchante du matériel de la radio rurale Ishango, station communautaire émettant à Kyavinyonge, province de Nord-Kivu. L'ONG, qui indique qu'il s'agit manifestement d'une atteinte à la liberté de presse et des actes prévus et réprimés par le Code pénal congolais livre II, attend des sanctions contre les auteurs de ces agissements décriés.

Olpa exige, en effet, l'arrestation immédiate

des auteurs de ces actes ainsi que la réparation de tous les préjudices subis par la radio rurale Ishango. Il est noté que la radio rurale Ishango a été saccagée, le 14 mars, dans la soirée par le président de la société civile de Kyavinyonge, sieur Samuel Muluko Kambale, accompagné des personnes se réclamant de cette structure. « Ils ont pris d'assaut les installations du média et ont endommagé le matériel de la radio (émetteur, mixeur, ordinateur), réduisant ce média au silence. Les techniciens trouvés sur le lieu ont été brutalisés », explique Olpa dans un communiqué publié le 16 mars.

L'ONG note, par ailleurs, que Samuel Muluko Kambale et ses partisans accusent le média d'avoir diffusé une intervention du chargé de communication de la Coopérative des pêcheurs de Virunga, Jimmy Safari Kasereka, appelant la population à l'obtention du bon d'accès de cette coopérative, avant toute entrée de matériaux de construction à Kyavinyonge. Olpa, qui pense que ce média n'a commis aucun forfait, condamne donc cette destruction méchante de son matériel ainsi que les actes de vengeance privée de sieur Samuel Muluko et de ses partisans qu'elle veut voir réprimés par les autorités compétentes.

Lucien Dianzenza



**MEILLEURS
PRODUITS
D'ASSURANCES
AUX MEILLEURS
PRIX**

**SOCIETE YA BISO
MOKO BANA MBOKA**



Assurance automobile



Assurance incendie



**Assurance tous risque
chantier**



Assurance voyage

**PLUS DE 50 ANS DE METIER,
LEADER DES ASSURANCES**

**EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE
DU CONGO**



LINAFOOT/LIGUE 1

V.Club terrasse Renaissance, Maniema domine L'Shi Sport

Des rencontres du championnat national de football se sont jouées le week-end dernier, avant la suspension décidée déjà le 13 mars par la Fédération congolaise de football pour le 16 mars. Aussi a-t-on noté les victoires de V.Club, du Daring Club Motema Pembe et de Maniema Union, les trois clubs qui se disputent les places africaines derrière le TP Mazembe, leader du championnat.

L'AS V.Club est resté impérial face au FC Renaissance du Congo, le dimanche 15 mars, au stade des Martyrs. Deux buts à zéro en faveur des Dauphins Noirs de Kinshasa, c'est le score de cette rencontre comptant pour la manche retour de la 25e édition du championnat national de football (Linafoot). Fiston Mayele à la 8e minute (sa douzième réalisation au cours de cette saison et rejoint Jackson Muleka de Mazembe et Mpiana Monzizi de Lupopo en tête du classement des buteurs) et Jérémie Mumbere à la 10e minute, ont scellé le sort de cette rencontre dès le premier quart d'heure de la partie.

C'est la quatrième victoire de suite de V.Club en manche retour du championnat. Le club vert et noir de Kinshasa compte



AS V.Club de Kinshasa

désormais quarante-huit points engrangés, et pointe à la deuxième place au classement provisoire du championnat derrière le TP Mazembe de Lubumbashi (cinquante-trois points). Déjà battu à la manche aller par V.Club sur la même marque de deux buts à zéro, le FC Renaissance du Congo a enregistré sa première défaite de

la manche retour, étant de fait bloqué à la sixième place avec trente-sept points.

Le même dimanche au stade Joseph-Kabila de Kindu, l'AS Maniema Union a dominé FC Lubumbashi Sport par deux buts à zéro. Son buteur-maison Denis Likwela Yelemela a ouvert la marque sur penalty à la 50e minute. Et Maxi Mpia

a doublé la mise à la 88e minute. Avec ce succès, Maniema Union, troisième au classement avec quarante-six points, maintient la pression sur V.Club. Lubumbashi Sport est neuvième avec vingt-sept points. Au stade de la Concorde de la commune de Kadutu à Bukavu au Sud-Kivu, le club local d'OC Bukavu Dawa a été accroché par Don

Bosco de Lubumbashi par deux buts partout. Les Corbeaux du Sud-Kivu ont pris une avance de deux buts à zéro par Yannick Balungwa à la 2e minute et Papy Bizimana à la 18e minute. Mais ils ont été rejoints au score par Mboto en deuxième période, marquant de la tête, et Jephthé Kitambala dans les temps additionnels. Au classement, Bukavu Dawa est quinzième avec quatorze points, alors que Don Bosco est dixième avec vingt-cinq points glanés.

Notons que le samedi 14 mars au stade des Martyrs, le Daring Club Motema Pembe (DCMP) a battu l'Académie club Rangers par trois buts à zéro. Jimmy Bayindula (24e minute), William Likuta (31e minute) et l'Ivoirien Junior Abou Koné (79e minute) ont été les buteurs des Immaculés de Kinshasa au cours de cette rencontre. DCMP est quatrième avec quarante-deux points alors que Rangers pointe à la septième position avec vingt-neuf points. L'on rappelle que le championnat national de football est stoppé pour une durée de trente jours à cause de l'épidémie du coronavirus.

Martin Engimo

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr





ILOGS OBTIENT LA CERTIFICATION ISO 9001 : 2015 POUR SON SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA QUALITÉ

La SNPC (Société Nationale des Pétroles du Congo) annonce aux opérateurs pétroliers et à l'ensemble des acteurs et intervenants de cette industrie installés au Congo et dans la région Golfe de Guinée-Bassin du Congo, que ILOGS s.a, sa filiale spécialisée dans la logistique oil & gas a obtenu la certification ISO 9001 version 2015.



Le domaine d'activités couvert par la certification est le suivant:

- Chargement et déchargement des navires;
- Transfert, levage, manutention;
- Mise à disposition d'engins et d'équipements;
- Mise à disposition d'espaces au sein du CSP;
- Manutention, levage et transport hors CSP.

Ethique, Respect, Discipline, Esprit d'Equipe, et Performance sont les valeurs qui animent au quotidien nos rapports professionnels et relations clients. Elles fondent notre engagement, socle de notre démarche Qualité

Cette certification du Système de Management Qualité [SMQ] de ILOGS traduit la mise en œuvre des dispositions suivantes:

- Aptitude à fournir en permanence des produits et des services conformes aux exigences du client et aux exigences légales et réglementaires applicables;
- De plus grandes opportunités d'amélioration de la satisfaction du client;
- Prise en compte des risques et opportunités associés au contexte et aux objectifs de l'organisme;
- Aptitude à démontrer la conformité aux exigences spécifiées du système de management de la qualité.

ILOGS positionne le client au centre de son action. Cet engagement se voit confirmer par le résultat de la dernière enquête de satisfaction menée auprès de la clientèle ILOGS courant quatrième trimestre 2019, sur les trois rubriques suivantes:

- Qualité des Infrastructures: Taux de satisfaction= 100%;**
- Qualité des Equipements: Taux de satisfaction= 69%;**
- Professionalisme: Taux de satisfaction= 59%.**

À propos de ILOGS

Société anonyme avec Conseil d'administration régie par l'OHADA, ILOGSs.a (Integrated logistic Services] est l'opérateur du CSP implanté dans l'enceinte portuaire de Pointe-Noire, créé par l'ordonnance présidentielle W 5/99 du 10.10.1999 qui désigne la SNPC et le PAPN comme actionnaires. Il à noter qu'à l'origine, le modèle économique du CSP est né d'un Partenariat Public-Privé entre l'État Congolais et INTEIS RCO.

Terminal logistique & portuaire soumis au code ISPS, dédié à l'industrie ail & gas, le CSP est doté d'un quai de 400 ml dont 200 ml présentent une profondeur bord à quai de 9m avec une charge surfacique de 3T/M2 • Composé de zones commerciales en synergie (zone de travaux industriels, montage et tests, zone de stockage et entreposage, zone d'activités de transport maritime, zones de bureaux etc...), le CSP s'étend sur une surface de 40ha.

le CSP a accueilli des opérations Heavy lift pour le développement de grands projets tels que MOHO NORD opéré par Total E&P Congo, LIANZI opéré par Chevron Overseas Congo limited et NENE opéré par Eni Congo. le CSP héberge également des opérateurs pétroliers résidents dont les opérations courantes sont exécutées par ILOGS, à l'instar de PERENCO. Aux termes de de l'ordonnance, le CSP est le seul lieu légalement désigné pour le transit des équipements et du matériel pétrolier au Congo. Il est à relever que ILOGS sa est titulaire de plusieurs agréments d'auxiliaire de transport CEMAC, notamment agent maritime, consignataire, releveur, manutentionnaire et transitaire (en cours).

Ces dernières années, ILOGS a également développé ses interventions hors CSP dans les bases logistiques et sur les sites de production clients, ainsi que pour des opérations de transferts et convois exceptionnels, notamment de Rig de forage. Au fil de ses 20 ans d'expérience au service de l'industrie ail & gas, ILOGS s.a s'est progressivement affirmée comme le partenaire de référence dans ce secteur stratégique pour l'économie congolaise.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Eni et Saïd Business School, Université d'Oxford, annoncent un nouveau programme de bourses MBA pour renforcer l'avenir du leadership des entreprises en Afrique. La collaboration libérera le potentiel des étudiants talentueux du plus jeune continent du monde.

Vendredi, 13 mars 2020

Oxford et Rome - Saïd Business School, Université d'Oxford et Eni, la multinationale intégrée de l'énergie - annoncent aujourd'hui dix nouvelles bourses MBA pour renforcer l'avenir du leadership d'entreprise en Afrique.

Oxford Saïd ouvre la voie en matière de recrutement de MBA en Afrique, avec 13% du groupe de cette année venant du continent, couvrant 12 pays africains. Sur les étudiants africains du MBA à Oxford, 56% sont des femmes.

La bourse Eni-Oxford Africa couvrira les frais des cours MBA, une allocation de subsistance et un billet d'avion aller-retour. Deux places seront disponibles pour l'année académique 2020-21, et les huit places restantes seront ouvertes les années suivantes.

Les candidats à la bourse d'études Eni-Oxford Africa doivent résider dans l'un des pays africains dans lesquels Eni opère: Algérie, Angola, Égypte, Gabon, Ghana, Côte d'Ivoire, Kenya, Libye, Maroc, Mozambique, Nigéria, République du Congo, Sud Afrique et Tunisie.

Eni a également annoncé son soutien à trois DPhils à Oxford Saïd, dont le premier débutera en septembre 2021. La préférence sera accordée aux candidats de nationalité africaine.

Il y a environ 200 millions de jeunes, âgés de 15 à 24 ans, en Afrique. Cela en fait le continent le plus jeune du monde, ce qui représente à la fois un défi et une opportunité pour les décideurs.

Au regard de cette réalité, l'école a pour objectif d'aider les entreprises à saisir les opportunités de la démographie favorable de l'Afrique en soutenant la formation d'étudiants africains talentueux. Ces étudiants sont capables d'établir de précieuses relations panafricaines et internationales pendant leur séjour à Oxford.

Oxford Saïd a intégré des activités axées sur l'Afrique dans son programme de MBA et son programme d'études, y compris des études de cas et des choix commerciaux en Afrique, ainsi qu'en accueillant des ministres africains du gouvernement et des hommes d'affaires.

Inspirée par les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, Eni contribue à l'atteinte de ces ODD en se concentrant sur l'emploi des jeunes, les chaînes de valeur agricoles et les énergies renouvelables, notamment l'efficacité énergétique, en particulier en Afrique.

L'entreprise a soutenu des étudiants de troisième cycle depuis l'introduction de sa première bourse en 1957. Depuis lors, elle a octroyé des bourses à plus de 5 000 jeunes diplômés de 111 pays différents. Peter Tufano, doyen de la Saïd Business School, a déclaré:

«Dans une génération, il ne fait aucun doute que l'Afrique jouera un rôle central dans l'économie mondiale. Une classe moyenne en pleine expansion créera de nouveaux marchés pour les biens de consommation. Les jeunes chercheront des emplois qualifiés.

«Ces biens et emplois nécessiteront des entreprises, et les entreprises ont besoin des compétences en leadership et des réseaux que nous fournissons. La bourse Eni-Oxford Africa renforcera et approfondira nos efforts de longue date pour dialoguer avec les futurs chefs d'entreprise africains.

«Nous sommes ravis de collaborer avec Eni sur cette bourse passionnante et les remercions de leur généreux soutien. L'expérience et les connaissances que nos étudiants africains apportent au groupe, font partie de ce qui rend le MBA d'Oxford si unique. »

Pour toute demande, veuillez contacter:

Jeevan Vasagar
Head of Media Relations Oxford Saïd Business School
Mob: +44 7712 698839
Email: jeevan.vasagar@sbs.ox.ac.uk

Marilia Cioni
Media relations manager, sub-Saharan Africa Eni
tel. + 39 06 598 25428 cell. + 39 345 930 6732
Email: marilia.cioni@eni.com

CORONAVIRUS

L'Afrique s'organise pour enrayer la propagation du coronavirus

Les pays africains ont été parmi les derniers à être affectés par la pandémie de coronavirus mais leur nombre a rapidement augmenté ces derniers jours. Face à cette progression, nombre d'entre eux ont adopté des mesures drastiques pour tenter de ralentir l'épidémie.

Le premier cas enregistré sur le continent l'a été en Egypte le 14 février suivi début mars de l'Algérie et du Nigéria. Depuis, le virus s'est propagé, pour toucher actuellement 30 des 54 pays du continent, avec un total de 450 cas confirmés. Les pays les plus affectés se trouvent en Afrique du Nord. A elle seule, l'Egypte compte 166 cas et quatre décès. L'Algérie a dénombré quatre morts pour 60 cas. Les deux autres victimes ont été enregistrées au Soudan et au Maroc.

L'Afrique du Sud, une des deux principales puissances économiques du continent, est également touchée, avec 62 cas. Le virus s'y transmet désormais localement. En Afrique de l'Est, qui abrite deux importants hubs aériens (Ethiopie et Kenya), 20 cas ont été comptabilisés dans six pays. Le Sénégal est le pays le plus durement touché en Afrique de l'Ouest avec 27 cas. Échaudés par les conséquences de la pandémie en Asie et en Europe, bon nombre de pays africains ont pris des mesures drastiques, quand bien même

ils n'avaient enregistré que quelques cas, ou aucun pour certains. Le transport aérien est particulièrement visé. La raison en est simple : du Kenya à la Somalie, en passant par le Congo, le Sénégal, le Nigeria ou l'Afrique du Sud, tous les premiers cas de coronavirus enregistrés dans ces pays sont des voyageurs revenant par avion d'un séjour dans un pays infecté.

Plusieurs pays ont pris des mesures particulièrement strictes. Le Maroc, la Somalie ont ainsi suspendu tous les vols internationaux jusqu'à nouvel ordre, à l'exception d'avions spéciaux autorisés à rapatrier les touristes européens bloqués ou de vols à caractère humanitaire. Le Tchad, où aucun cas n'est répertorié, a fermé ses aéroports ainsi que ses frontières terrestres avec le Soudan et la Centrafrique.

D'autres pays ont pris des mesures d'interdiction ciblées en fonction des destinations. Le Congo suspend à partir de jeudi les vols en provenance des pays à risque. Le Sénégal a interdit

les liaisons aériennes avec sept pays d'Europe et du Moyen orient. Le Togo, Madagascar, ont pris des mesures similaires. L'Afrique du Sud, le Kenya, le Ghana ou la Côte d'Ivoire interdisent l'accès de leur territoire aux non-ressortissants ou résidents venant d'un pays à risque. De nombreuses mesures d'auto-isolation sont également imposées aux voyageurs en provenance de pays à risque. C'est le cas en Zambie, au Nigeria, en Guinée équatoriale.

Au Congo, la ministre de la Santé et de la Population, de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement, Jacqueline Lydia Mikolo, a appelé lundi ses concitoyens au patriotisme et demandé à toutes personnes en visite sur le territoire congolais de respecter une quarantaine de quatorze jours à leur arrivée. Le tourisme sur le continent a mis un genou à terre. Même le secteur des croisières est touché : Madagascar, le Sénégal, les Seychelles et Maurice ont interdit aux bateaux de croisière d'accoster chez eux.

Au moins 13 pays du continent ont fermé ou s'appêtent à fermer l'ensemble de leur système éducatif, de la maternelle à l'université. C'est le cas notamment au Kenya, au Maroc, en Egypte, au Sénégal, en Afrique du Sud ou encore en Côte d'Ivoire.

Certains pays ont également pris des mesures très fortes et très sensibles concernant les rassemblements religieux. Au Sénégal, les confréries musulmanes ont suspendu les rassemblements prévus en mars. En Tunisie, les autorités ont suspendu jusqu'à nouvel ordre les prières collectives, y compris le vendredi.

Les compétitions sportives et événements culturels n'échappent pas aux mesures d'interdictions. Ainsi, les festivals annuels AfrikaBurn en Afrique du Sud et Bushfire au Eswatini ont été reportés à l'année prochaine. Au Congo et en Afrique du Sud, les grandes compétitions sportives sont annulées. La Tunisie a décidé de les maintenir, mais à huis clos.

D'après AFP

Jack Ma porte assistance aux pays africains

Le milliardaire chinois Jack Ma, propriétaire du groupe Alibaba, a annoncé un don de 20 000 kits de test de coronavirus et plus de 100 000 masques à chaque pays africain pour les aider à lutter contre la propagation de la pandémie.

Jack Ma a fait cette annonce le 15 mars au cours d'une audience avec le Premier ministre éthiopien, Abiy Ahmed. Il a, par ailleurs, fait savoir que le package comprend un guide pratique qui renseigne sur la façon de traiter les patients atteints du virus.

Pour Abiy Ahmed, « il est essentiel d'assurer la préparation pour contenir les catastrophes sanitaires causées par le COVID-19 en Afrique ».

Rappelons que Jack Ma avait fait des dons similaires au Japon, à la Corée, à l'Italie, à l'Iran et à l'Espagne, tous très touchés par la pandémie.

A ce jour, 28 pays africains sont touchés par la maladie, avec 362 cas confirmés.

Au niveau mondial, plus de 174 000 cas de contamination au Covid-19 ont été enregistrés, à ce jour, pour plus de 6000 décès. Plus de 77 000 personnes sont guéries.

Josiane Mambou Loukoulou

HARIOM TRAVELS
Agence de Voyage & Tourisme

Visitez
les pays de vos Rêves avec nous

Billet + Hôtel + Loisirs
nous faisons de votre séjour une expérience inoubliable

Pointe-Noire (Rép. du Congo) + (242) 05 555 55 79 - 04 485 09 09 salespnr@hariomtravels.net
Brazzaville (Rép. du Congo) + (242) 05 302 67 86 - 04 431 03 50 salesbzbv@hariomtravels.net
www.hariomtravels.net

IATA
HARIOM TRAVELS
Agence de VOYAGES et de TOURISME

- Vente de Billets d'avion
- Assistance voyage
- Visas
- Reservation Hôtels
- Location de voitures

SÉJOUR TOURISTIQUE À DUBAI

POINTE NOIRE: Tél.: +242 05 555 55 79 - 04 485 09 09
E-mail: salespnr@hariomtravels.net
BRAZZAVILLE: Tél.: +242 05 302 67 86 - 04 431 03 50
E-mail: salesbzbv@hariomtravels.net
www.hariomtravels.net

CORONAVIRUS

Les Européens préparent des mesures concertées, le monde se recroqueville

Les Européens tentaient de préparer lundi des mesures concertées face à la pandémie de Covid-19 dont le bilan vient de passer à 7000 morts dans le monde, notamment en Europe où l'explosion du nombre des malades pousse les Etats à confiner leurs populations et à fermer leurs frontières.

A l'intérieur même de l'Union européenne, de nombreux pays cherchent à se protéger en s'isolant toujours plus, mettant à mal le principe européen de libre circulation.

Lundi matin, l'Allemagne a mis en œuvre des contrôles à ses frontières avec cinq pays : France, Autriche, Suisse, Danemark, Luxembourg. Plus tard dans la journée, l'Espagne annonçait la fermeture de ses frontières.

Des restrictions qui s'ajoutent à une cascade de mesures prises dans les différents pays européens. Ecoles et universités, restaurants, bars, discothèques, cinémas, sont désormais fermés un

peu partout, y compris les pubs en Irlande. Le monde du sport est à l'arrêt ou à huis clos, les musées restent clos et les annulations d'événements culturels se multiplient.

En France, le gouvernement après avoir fermé les écoles, crèches, universités, commerces non essentiels et autres rassemblements publics, annonçait en fin d'après-midi le report du second tour des élections municipales tandis que la ville de Moscou annonçait la fermeture à compter du 21 mars de toutes les écoles.

Lundi noir sur les marchés

Les marchés boursiers reflétaient

cette humeur avec un lundi noir malgré l'offensive des banques centrales.

La Réserve fédérale américaine (Fed) a brutalement abaissé dimanche ses taux d'intérêt à zéro et participé à coups de centaines de milliards de dollars à une action mondiale concertée avec les banques centrales du Japon, du Royaume-Uni, du Canada, de Suisse pour approvisionner le monde en liquidités.

Des annonces qui n'ont pas suffi à rassurer les marchés, tétanisés par les craintes d'une récession mondiale face à une pandémie qui semble ralentir dans son berceau asiatique mais se propage sur les autres continents. La Bourse de New York poursuivait sa dégringolade lundi après la reprise des échanges, interrompus peu après l'ouverture. Son indice vedette, le Dow Jones s'effondrait vers 13H50 GMT de 11,84%.

L'Union européenne prévoit pour sa part une récession en 2020 de 2 à 2,5%, a annoncé lundi le commissaire européen chargé du Marché intérieur, Thierry Breton, tandis que la Chine a fait état du premier recul de sa production industrielle en près de 30 ans et d'un effondrement des ventes de détail. Plusieurs grandes compagnies aériennes ont fortement réduit la voilure. La compagnie allemande Lufthansa va ainsi supprimer jusqu'à 90% de ses capacités de vols long-courriers dans le contexte d'une chute sans précédent du trafic aérien dans le monde.

Le nombre de contamination s'accroît

Dans le monde entier, le nombre des cas de Covid-19 recensés

officiellement s'établissait lundi matin à 168.250 personnes, 6.501 décès dont 2.335 en Europe où le nombre des contaminations s'accroît notamment en Italie, en Espagne et en France.

L'Italie (1.809 morts pour 24.747 cas) n'a pas «encore atteint le pic» de contagion, a averti son Premier ministre tandis que deuxième pays le plus touché d'Europe, l'Espagne (9.191 cas dont 309 morts) a enregistré près de 1.500 nouveaux cas en 24 heures.

En France (127 morts et 5.423 cas avec plus de 400 personnes hospitalisées en état grave), la situation «est très inquiétante» et «se détériore très vite», selon les autorités.

New Jersey annonçait un couvre-feu sur tous les commerces et déplacements non essentiels.

En Afrique, le Maroc (29 cas, un décès) fermait lundi soir tous ses hammams, cafés, restaurants, théâtres, cinémas et salles de sport après avoir suspendu tous les vols internationaux. Le Kenya a fermé ses frontières dimanche, les Seychelles ont interdit l'arrivée de navires et de voyageurs venus de Chine, de Corée du Sud, d'Iran et d'Italie. Le Rwanda, qui a confirmé son premier cas ce week-end, a annoncé la fermeture des écoles et des églises pour deux semaines, et interdit les concerts et les rassemble-

LES BOURSES DU GOLFE S'EFFONDRENT, EMPORTÉES PAR LA CHUTE DU PÉTROLE

Les Bourses des pays du Golfe, très dépendants du secteur de l'énergie, se sont effondrées lundi, à l'exception du Qatar, emportées par la chute des prix du pétrole sur un marché où la demande ralentie en raison de la pandémie du nouveau coronavirus.

A la mi-journée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai est tombé à 30,22 dollars à Londres, en baisse de 10,66% par rapport à la clôture de vendredi, un niveau jamais enregistré depuis février 2016.

A New York, le baril américain de WTI pour avril chutait de 8,04%, à 29,18 dollars, au-dessus de son dernier plancher atteint lundi dernier à 27,34 dollars.

Dans le Golfe, les Emirats arabes unis ont essuyé les plus lourdes pertes : les marchés d'Abou Dhabi et de Dubaï ont respectivement plongé de 7,8% et 6,2%. Les deux Bourses semblent avoir fait peu de cas de l'appui financier annoncé lundi par le gouvernement, en plus d'un plan de relance de 27,2 milliards de dollars dévoilé la veille pour soutenir l'économie contre les retombées du Covid-19. Ces six pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG) ont pris des mesures de précaution drastiques contre le nouveau coronavirus, dont des restrictions, voire des suspensions, du transport aérien ou la fermeture des frontières et d'une grande majorité des lieux publics non essentiels.

Près de 1.000 cas de Covid-19 ont été enregistrés dans le Golfe. Et Bahreïn a annoncé lundi le premier décès dans la région dû à la maladie.

La Banque centrale nigériane (CBN) a annoncé lundi la création d'un fonds de soutien à l'économie du pays le plus peuplé d'Afrique, durement impactée par les effets du coronavirus, ainsi que d'autres mesures de soutien au secteur de la santé. L'économie du Nigeria, premier producteur de pétrole en Afrique subsaharienne, subit de plein fouet la chute des cours mondiaux du baril liée à la baisse de la demande chinoise et à la guerre des prix que se livrent l'Arabie saoudite et la Russie.

Ailleurs dans le monde, l'Iran, le troisième pays le plus touché du monde, a donné lundi son bilan le plus lourd sur 24 heures avec 129 décès supplémentaires, portant le total à 853.

Les frontières se ferment

Le Chili a emboîté le pas lundi à l'Allemagne, la Russie, la République tchèque, l'Argentine, la Colombie ou encore le Guatemala qui ont annoncé dès dimanche la fermeture totale ou partielle de leurs frontières. La Suisse a décrété l'état d'urgence lundi après-midi tandis qu'aux Etats-Unis le gouverneur de l'Etat du

ments de masse. Le Burundi voisin a imposé une quarantaine obligatoire pour les arrivants. Le Ghana a annoncé dimanche soir la fermeture de toutes ses écoles et universités, et suspendre tout rassemblement. L'Afrique du Sud, le Kenya ou l'Ouganda, ont adopté des mesures de restrictions aux frontières et les cas se multiplient sur le continent. pour tenter de limiter la propagation du coronavirus.

La Chine semble avoir enrayé la propagation du virus avec seulement 16 nouveaux cas lundi, dont 12 importés de l'étranger.

D'après AFP

L'OMS favorable à l'intensification des tests de dépistage

Face à l'aggravation de la pandémie de coronavirus/Covid-19, le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, a demandé le 16 mars à Genève, à tous les pays dans le monde d'intensifier les tests de dépistage comme le meilleur moyen de ralentir la progression de cette pandémie.

Le coronavirus a déjà tué plus de 6.500 personnes et contaminé plus de 165.000 personnes dans le monde. Point de départ de l'épidémie, la Chine reste le pays ayant enregistré le plus grand nombre de morts (3.218), mais c'est en Europe que l'épidémie progresse rapidement, avec 2.315 décès, la majeure partie en Italie et en Espagne, où le nombre de contaminations recensées a fait un bond, avec 2.000 cas supplémentaires en 24 heures. « C'est la crise sanitaire mondiale la plus importante de notre époque », a reconnu le chef de l'OMS. Il relève que les jours, les semaines et les mois à venir seront «un test de notre détermination, un test de notre confiance dans la science et un test de solidarité. Des crises comme Covid-19 ont tendance à faire ressortir le meilleur et le pire de l'humanité».

Pour l'agence onusienne, les mesures de distanciation sociale peuvent contribuer à réduire la transmission et permettre aux systèmes de santé de faire face. Se laver les mains et tousser dans le coude peuvent aussi réduire le risque pour soi-même et pour les autres. Mais à elles seules, elles ne suffisent pas à éteindre cette pandémie, poursuit l'OMS. L'agence onusienne insiste sur l'importance de maîtriser les chaînes de transmission. L'OMS appelle les pays à adopter une approche globale dans la riposte. Le Covid-19 pouvant devenir la maladie la plus mortelle au monde par jour durant les semaines à venir, d'après Lê Nguyễn Hoang, médiateur scientifique à l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne en Suisse. Alors que les inquiétudes s'intensifient, les confinements de populations et les fermetures de frontières se multiplient.

Noël Ndong

Certaines provinces de Chine n'enregistrent plus de nouveau cas de COVID-19

Les municipalités de Tianjin et Chongqing sont devenues, le 15 mars, les dernières d'une série de régions de niveau provincial qui ont ramené à zéro le nombre de patients atteints du nouveau coronavirus.

Après sa guérison, le dernier patient de COVID-19 de Chongqing, un homme âgé de 52 ans, a quitté l'hôpital dans l'arrondissement de Changshou dimanche. Chongqing avait signalé un total de cinq cent soixante-seize cas confirmés de l'infection au COVID-19, dont six décès. La ville n'a rapporté aucune nouvelle infection depuis 19 jours. Tianjin a également vu son dernier patient COVID-19 sortir de l'hôpital. La municipalité du nord de la Chine a signalé jusqu'à présent un total de cent trente-six cas confirmés et trois décès.

Samedi après-midi, la province du Hunan a également vu son dernier patient atteint du nouveau coronavirus quitter l'hôpital. La patiente surnommée Liu a reçu un bouquet de fleurs et pris une photo de groupe avec des médecins et des infirmières à sa sortie d'un hôpital de Changsha, capitale du Hunan. Chongqing et le Hunan sont

des régions voisines de la province du Hubei, épice de l'épidémie, et ont dû faire face à des tâches ardues pour empêcher une transmission généralisée dans les quartiers.

Selon les comptages effectués par l'agence de presse Chine Nouvelle (Xinhua), douze régions de niveau provincial sur la partie continentale de la Chine ne comptent plus de nouvelles infections après que leurs derniers patients de COVID-19 sont sortis guéris de l'hôpital.

Il s'agit du Tibet, du Qinghai, du Xinjiang, du Shanxi, du Yunnan, du Fujian, du Jiangsu, du Jiangxi et de l'Anhui, et des derniers ajouts du Hunan, de Chongqing et de Tianjin. Pendant ce temps, la Région administrative spéciale de Macao a également vu ses derniers patients de COVID-19 sortir de l'hôpital au début du mois de mars.

Yvette Reine Nzaba

GOUVERNEMENT

Nomination d'un ministre délégué au Budget sur fond de réformes

L'administrateur général du cabinet comptable Ernest-Young, Ludovic Ngatsé, a été nommé, le 16 mars, ministre délégué auprès du ministre des Finances et du Budget, chargé du Budget. Il a la lourde mission de suivre l'exécution des dépenses de l'État en lien avec les recommandations du Fonds monétaire international (FMI).

La nomination de cet expert-comptable intervient quelques jours après une vague d'arrestations de certains hauts fonctionnaires pour malversation financière, dont le directeur général du budget Nicolas Okandzi. Elle intervient également dans un contexte de relance des négociations entre le Congo et le FMI. Pour cela, le ministre délégué au Budget devrait veiller à la mise en application des mesures d'assainissement des finances publiques et des évolutions de la réglementation en matière budgétaire ; impulser des activités génératrices de recettes dans les administrations publiques ; suivre la sincérité et la régularité des dossiers d'engagement des dépenses ; coordonner la collecte et la centralisation des données rela-

tives à l'émission et au recouvrement des recettes budgétaires.

Il est appelé à mettre sa longue expérience d'audit des institutions publiques et privées au profit de la relance des activités génératrices de recettes dans les administrations publiques, du contrôle de la régularité des projets de textes relatifs aux situations administratives des agents de l'État et du personnel local, du suivi des positions administratives des agents de l'État et de l'évolution des postes budgétaires.

Âgé de 52 ans, marié et père de deux enfants, Ludovic Ngatsé assure la présidence de l'Ordre des experts-comptables du Congo depuis décembre 2019. Il a dirigé entre 2007 et 2012, le cabinet Ernest et Young en République



démocratique du Congo. Administrateur général du même cabinet, il est également enseignant chercheur permanent à l'Université-Marien-Ngouabi depuis 2001.

Par un autre décret du 16 mars, le président de la République a mis fin aux fonctions de Fidèle Dimou en qualité de ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande. Ce département ministériel a été confié à Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale.

Fiacre Kombo

DÉPARTEMENT DU POOL

Une exploitation artisanale de l'or signalée à Kimba

Agacés par l'exploitation illégale de l'or, les habitants de Kimba dénoncent le comportement d'un groupe de personnes, décidé à privilégier leurs intérêts « mesquins au détriment de ceux du district et de la nation toute entière. »

Limitée au Nord par le district de Djambala (Plateaux), à l'Est par Vindza, à l'Ouest par Zananga (Lékoumou) et au Sud par Kingoué et Tsiaki (Bouenza), la sous-préfecture de Kimba regorge d'énormes potentialités naturelles. Selon une source locale, le district est depuis plus de six mois victime d'une exploitation clandestine de l'une de ses richesses, à savoir l'or. « *Ce qui est curieux, c'est que cela se passe au vu et au su des pouvoirs publics malgré la récente descente effectuée par des équipes de la direction générale des mines* », dénoncent les habitants.

En effet, cette descente a permis à la délégation de découvrir la présence de onze machines de drumage de l'or. « *Cette exploitation qui se déroule sans permis délivré officiellement par le gouvernement est, sans nul doute, un acte de pillage. Il semble qu'un conseiller départemental, originaire de la localité et bénéficiant certainement de la complicité des autorités locales de Kimba, serait à la tête de cette exploitation* », explique notre source, regrettant le fait avec amertume qu'aucune décision n'ait été prise par le ministère ni par les autorités préfectorales pour arrêter cette exploitation clandestine.

D'après des témoignages, environ sept cents personnes travailleraient dans ces sites avec onze machines pouvant extraire entre 1 et 3 kilogrammes par semaine. Informées de cette exploitation artisanale, la direction générale des mines et la direction départementale des mines du Pool se sont rendues sur les lieux le 6 mars dernier, pour s'enquérir de la situation. Accompagnée des autorités locales, cette mission surprise d'inspection a découvert sur place des machines industrielles pour extraire de l'or contrairement à ce qu'elle disposait comme information, celle des activités artisanales.

« *Maintenant que la lumière a jailli sur cette affaire, les ressortissants de Kimba veulent que cette activité illégale s'arrête immédiatement. Malheureusement nous n'avons aucun signal allons dans ce sens à ce jour* », a indiqué un originaire de la localité ayant requis l'anonymat, dénonçant de ce fait une activité illégale dont le but est de « saper » des efforts louables qu'entreprend l'ensemble des cadres de Kimba pour son développement tant économique que socioculturel.

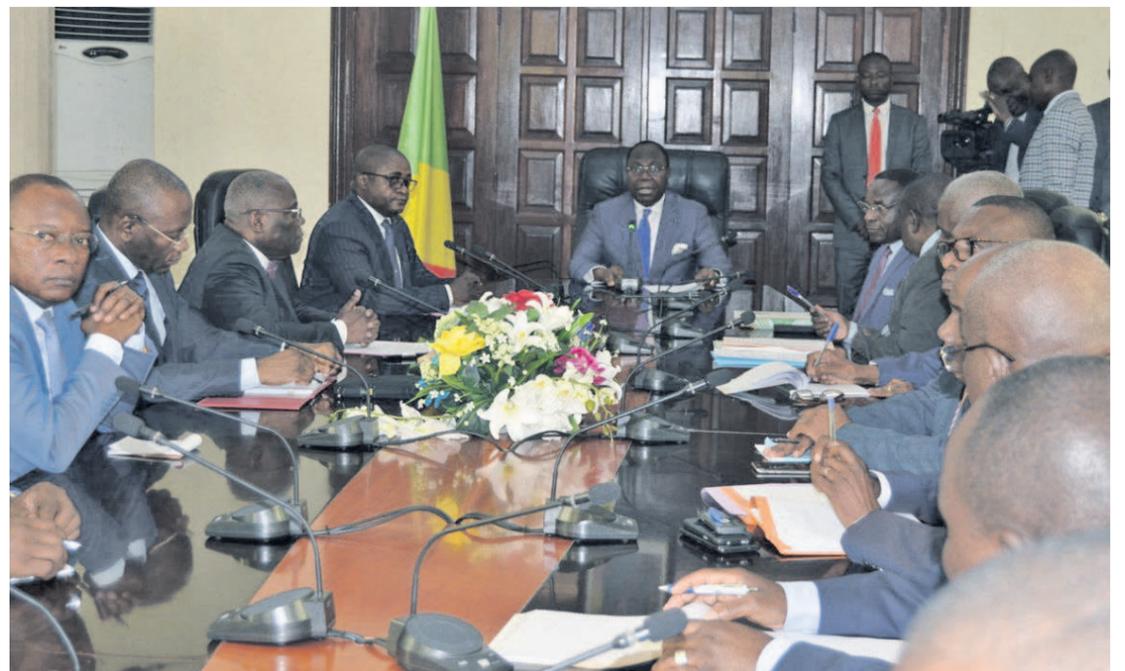
Notons qu'au Congo, outre le département du Pool, des individus exploitent des matières premières à travers le pays sans permis attribué par l'Etat. C'est le cas dans la Sangha, où des opérations similaires sont signalées dans la zone de Sembé. Cependant, les cris de cœur des habitants ne sont pas souvent pris en compte par des autorités compétentes.

Parfait Wilfried Douniama

HAUTE AUTORITÉ CONTRE LA CORRUPTION

Les candidats retiennent leur souffle

Le rapport définitif de la commission d'évaluation en charge de sélectionner et d'examiner la conformité des candidatures aux différents postes de la Haute autorité de lutte contre la corruption (Halc) a été officiellement remis au Premier ministre, Clément Mouamba, le 17 mars. Il ne reste plus que la publication des actes de nomination.



Réunion de présentation du rapport de la Halc

« *Le rapport de la commission d'évaluation est un outil d'aide à la décision notamment pour le président de la République qui est investi du pouvoir de nommer le président et le secrétaire général de la Halc* », a expliqué le ministre en charge de la Justice, Aimé Ange Wilfried Bininga, en précisant que le Premier ministre a la responsabilité de nommer les membres de la structure de lutte contre la corruption sur le reste des postes. Il ne reste que la prise des actes de nomination.

Les missions

La Halc, dont les membres seront nommés sous peu, a la lourde responsabilité de prévenir et combattre la corruption, la concussion, la fraude et les autres infractions assimilées. Ainsi, elle contribuera au renforcement de la bonne gouvernance au niveau des secteurs

public et privé. La structure doit également faire respecter les règles de bonne gestion publique ; transmettre aux autorités judiciaires chargées des poursuites les procès-verbaux d'audition et d'interrogatoire. Suivre la mise en œuvre des réformes engagées par le gouvernement en matière de lutte contre la corruption en faisant des recommandations pour l'amélioration continue de la gouvernance relève aussi de sa responsabilité.

La lutte

Le gouvernement affiche clairement sa volonté de lutter contre la corruption. Les contrôles réalisés, il y a quelques mois, dans les administrations et les sociétés forestières en témoignent. Un pas important vers l'assainissement de la gouvernance souhaité par les autorités, le peuple et les partenaires au

développement, notamment le Fonds monétaire international dans le cadre de l'accord de facilité élargie de crédit récemment signé avec le pays. Mais, le combat contre la corruption ne peut pas être achevé en un jour. « *Je mesure l'impatience du peuple qui attend que les têtes tombent comme si la présomption d'innocence n'était qu'un écran de fumée. (...) Je comprends l'inquiétude du peuple devant l'exigence de transparence et d'objectivité. J'assure qu'il n'y aura ni bouclier de protection pour les uns ni rampe de sanctions pour les autres* », avait déclaré le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, dans son discours sur l'état de la nation en décembre dernier. Le chef de l'Etat avait, par ailleurs, souligné que face aux délits économiques, il n'y aura ni menus fretins ni gros poissons.

Rominique Makaya

CORONAVIRUS

Les écoles ne seront pas fermées

Tout en renforçant les mesures de prévention contre le coronavirus (Covid 19), le gouvernement a résolu de ne pas fermer les établissements scolaires pour achever les évaluations du deuxième trimestre qui prendront fin le samedi 21 mars prochain.

Les ministres en charge de l'Enseignement général et technique ainsi que la ministre en charge de la Santé ont expliqué aux parents d'élèves, le 17 mars à Brazzaville, la démarche du gouvernement en faveur des écoliers face au Covid 19.

« Après un trimestre laborieux, l'exécutif a jugé bon de laisser les enfants finir les évaluations en tenant compte des indicateurs sanitaires avec vigilance », a indiqué le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso. Selon le calendrier, à partir du samedi 21 mars, les évaluations du deuxième trimestre prendront fin sur



Les trois membres du gouvernement annonçant l'information sur l'école Adiac

toute l'étendue du territoire national pour tous les cycles. A cette date, les élèves seront en vacances et donc sous contrôle parental. « Là aussi, il ne sera pas question de laisser les enfants en pâture. Les parents doivent veiller à l'observation des mesures d'hy-

giène, car il ne faut pas craindre le pire à l'école pour le favoriser à la maison », a insisté Anatole Collinet Makosso.

Par ailleurs, la ministre en charge de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo, a indiqué qu'en période de vacances les dispositifs d'hygiène se-

ront déployés dans les établissements scolaires. Les équipes pédagogiques et sanitaires vont travailler d'arrache-pied pour que tout soit prêt quand les élèves vont renouer avec les cours après deux semaines de congés, car les mesures d'hygiène, a rappelé la ministre, consti-

tuent la première barrière contre cette épidémie.

« Dans notre pays, il n'y a qu'un seul cas qui est d'ailleurs sous surveillance médicale. La fermeture des écoles ne s'impose donc pas car, les dispositions sont prises pour que les élèves soient mis à l'abri », a-t-elle indiqué.

Les deux semaines de vacances permettront au gouvernement d'évaluer la situation au plan national et international. « Si les indicateurs ne sont pas améliorés, les vacances seront prolongées », a fait savoir le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation.

Rominique Makaya

COLLECTIVITÉS LOCALES

Le gouvernement s'explique sur les fonds de rétrocession des impôts

Auditionné récemment par la Commission économie et finances du Sénat sur les difficultés financières que connaissent les mairies, le ministre délégué, chargé de la Décentralisation, Charles Nganfouomo, a indiqué que cette situation était due à la non-rétrocession des impôts et taxes prélevées, à la mauvaise gestion des subventions octroyées par le gouvernement, ainsi qu'à l'insuffisance des capacités managériales.

« Si on peut arriver à débloquer même 50% des subventions de l'Etat, nous pensons que nos conseils municipaux pourraient commencer à fonctionner régulièrement. Aujourd'hui, cela ne se fait pas. Mais, la grande question, c'est l'amélioration de la traçabilité du versement des taxes et des impôts recouverts par les services de l'Etat », a expliqué Charles Nganfouomo, précisant qu'il y a des comptables publics non identifiés qui venaient retirer de l'argent des collectivités locales à Brazzaville.

Selon lui, ces dysfonctionnements sont à l'origine de la situation difficile décrite dans toutes les mairies du Congo où les agents municipaux accusent pour certains dix mois d'arriérés de salaires et pour d'autres dix-sept mois. Pour soulager tant soit peu les travailleurs, le ministre a annoncé la négociation d'un moratoire avec la Caisse de retraite des fonctionnaires, en vue d'assurer la pension des retraités issus des services municipaux. Après l'avoir auditionné, les sénateurs ont souhaité que des sanctions soient prononcées à l'endroit de tous ceux qu'ils considèrent comme les ennemis de la République. « Il faudrait que le contrôle s'opère et que quand il y a indécision, qu'il y ait la sanction. Cette cupidité fait que, quand on est nommé à des postes de responsabilité, on ne se dit pas qu'on va pour servir, mais on y va plutôt pour se servir », a dénoncé le président de la commission économie et finances du Sénat, Jean-Marie Epouma.

Après le ministre délégué auprès du ministre de l'Intérieur, la commission économie et finances entend auditionner la ministre du Plan qui assure l'intérim du ministre des Finances et du budget. « Nous allons auditionner prochainement la ministre du Plan pour savoir quelle est la situation du sous-compte au niveau du compte unique du Trésor et au niveau du rapport qui doit être envoyé au Premier ministre afin qu'il prenne le décret. Cela est très important pour que le problème de la rétrocession des impôts et taxes qui reviennent aux collectivités locales soit effectif », a conclu le sénateur Jean-Marie Epouma.

Parfait Wilfried Douniama

Les représentations diplomatiques au Congo en alerte

Face à la crise liée à la pandémie du coronavirus, les ambassades accréditées en République du Congo renforcent des mesures de prévention.

Jointe au téléphone, la doyenne du corps diplomatique, Charlotte Fayanga, ambassadeur de la République Centrafricaine, a expliqué qu'elle s'apprête à imposer les règles d'hygiène strictes à l'endroit des visiteurs pour empêcher le virus de se propager.

A l'ambassade de la Russie, l'accès est strictement interdit aux étrangers. Les travailleurs extérieurs ont été mis en congés.

Les ambassades du Maroc, du Cameroun, de la République Centrafricaine, etc, ont également annoncé le renforcement de la surveillance et des mesures individuelles et collectives de prévention et de protection, notamment, recourir au gel hydroalcoolique, éviter les poignées de main ainsi que les accolades et les embrassades, etc.

Depuis quelques jours, l'ambassade de France a décidé de ré-

duire son personnel, et envisage bientôt d'arrêter les demandes de visa, a fait savoir le diplomate Français, François Barateau.

Avec plus de six mille cas confirmés et près de cent cinquante décès liés au Covid-19, la France est l'un des principaux foyers du nouveau coronavirus en Europe, avec l'Italie, l'Allemagne et l'Espagne.

L'effet de la pandémie de COVID-19 se fait sentir également dans les compagnies aériennes qui font face à une vague massive et croissante d'annulation de vols, avec la fermeture des frontières de certains pays aux voyageurs en provenance de l'Europe et l'annulation des événements culturels et sportifs dans le monde.

A l'aéroport Maya-Maya, les responsables de Kenya Air ways, de Tag Angola, de Rwandair et d'Ethiopian ont tous évoqué la

baisse de vente des billets. Devant la porte d'Air France, hormis d'autres informations concernant les différents vols, on peut aussi lire une autre affiche indiquant le changement d'horaires à partir du 29 mars.

Pendant que certains choisissent d'annuler ou de reporter le voyage, d'autres préfèrent repartir en France. « J'ai été invitée à un mariage qui a été annulé pour cause de coronavirus, donc, je n'irai plus. Je suis venue pour le remboursement de mon billet », a expliqué une jeune femme congolaise, la trentaine révolue.

Les touristes, les vacanciers doivent sérieusement reconsidérer leurs plans de voyage des prochaines semaines et même des prochains mois en raison de la pandémie de COVID-19.

Yvette Reine Nzaba

L'OMS met en garde contre l'automédication avec de l'ibuprofène

Les autorités sanitaires mondiales ont demandé mardi aux personnes présentant des symptômes similaires à ceux de la maladie Covid-19 de ne pas prendre de l'ibuprofène sans prescription médicale.

Une récente étude parue dans la revue médicale The Lancet pointe le possible rôle que pourrait jouer une enzyme dans le mécanisme d'infection au coronavirus. Or, la production de cette enzyme est augmentée par la prise d'ibuprofène. Interrogé sur cette étude, un porte-parole de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Christian Lindmeier, a indiqué aux journalistes à Genève que les experts médicaux de l'agence spécialisée de l'ONU étudiaient la question avant de se prononcer. « En attendant, nous recommandons d'utiliser plutôt du paracétamol, et de ne pas utiliser l'ibuprofène en automédication. C'est important », a-t-il déclaré.

Le paracétamol (Doliprane, etc.) doit toutefois être pris en respectant strictement les doses,

car à trop forte dose, il peut être très dangereux pour le foie.

Selon l'OMS, les symptômes les plus courants de la maladie Covid-19 sont la fièvre, la fatigue et une toux sèche, mais certaines personnes, bien qu'infectées, ne présentent aucun symptôme et se sentent bien. Environ une personne sur six contractant la maladie présente des symptômes plus graves, notamment des troubles respiratoires.

La plupart - environ 80% - des personnes guérissent sans avoir besoin de traitement particulier, selon l'OMS, qui recommande que toute personne « qui a de la fièvre, qui tousse et qui a des difficultés à respirer » consulte un médecin.

D'après AFP

CORONAVIRUS

Pékin «indigné» par le tweet de Donald Trump

La Chine s'est dite mardi «fortement indignée» par un tweet la veille du président américain Donald Trump, dans lequel il évoquait un «virus chinois» en référence au nouveau coronavirus provoquant le Covid-19.

La diplomatie et les médias chinois réagissent depuis plusieurs semaines contre l'utilisation par Washington de cette expression, qu'ils jugent inutilement stigmatisante envers leur pays. «Les États-Unis soutiendront vigoureusement les secteurs d'activités, comme les compagnies aériennes et autres, qui sont particulièrement touchées par le virus chinois», a écrit lundi soir M. Trump. Des membres de son administration avaient déjà utilisé des expressions similaires, mais jamais jusqu'à présent le président américain. «Nous sommes fortement indignés, et fermement opposés» à l'utilisation de cette expression, a indiqué lors d'une conférence de presse Geng Shuang, un porte-parole du ministère des Affaires étrangères. «L'Organisation mondiale de la santé (OMS) et la communauté internationale sont clairement opposées au fait de lier un virus avec des pays ou des régions spécifiques, et contre toute stigmatisation.»

L'agence de presse officielle Chine nouvelle a jugé mardi dans un commentaire que l'utilisation de «noms racistes et xénophobes pour rejeter la responsabilité de l'épidémie sur d'autres pays ne peut que révéler l'irresponsabilité et l'incompétence de certains politiques». Le tweet de Donald Trump a également suscité la controverse aux États-Unis. «La communauté des Américains d'origine asiatique - des gens dont VOUS êtes au service - souffrent déjà. Ils n'ont pas besoin que vous alimentiez encore plus l'intolérance», a tweeté Bill de Blasio, le maire de New York, l'un des États les plus touchés du pays.

Sans résultats scientifiques définitifs sur l'origine du virus, qui a été détecté pour la première fois en décembre dans la ville chinoise de Wuhan (centre), Pékin exhorte à ne pas stigmatiser la Chine.

D'après AFP

Toutes les activités sportives nationales suspendues

Dans un message lu par le Premier ministre, Clément Mouamba, le gouvernement de la République du Congo a annoncé les nouvelles mesures contre la pandémie du coronavirus. Parmi ces mesures et recommandations, il y a la suspension des compétitions sportives.



Séquence d'un match de handball/Adiac

« La suspension, jusqu'à nouvel ordre, de toutes les compétitions sportives de masse sur le territoire national », détaille la déclaration du gouvernement dans son point 9.

Au Congo, jusqu'à la date du 16 mars, date à laquelle la déclaration du gouvernement a été prononcée, les activités sportives se déroulaient normalement et plusieurs réunions concernant l'organisation des compétitions se tenaient dans la capitale, tout comme dans d'autres localités du pays.

Au football, les matchs comptant pour la suite et la fin de la vingt-deuxième journée du championnat national d'élite ligue 1 se sont déroulés aux stades Alphonse Massamba-Debat de Brazzaville, Paul-Sayal-Moukila de Dolisie et Marien-Ngouabi d'Owando. À Brazzaville, Racing club de Brazzaville (RCB) a dominé la Jeunesse sportive de Talangaï (JST), 3-0. A Doli-

sie, l'AC Léopards s'est neutralisé avec le FC Kondzo (0-0) tandis que le leader AS Otoho a battu Nico-Nico, 2-0.

La prochaine journée qui devrait déjà commencer les prochaines heures subit automatiquement les effets de cette décision gouvernementale et les responsables des clubs tout comme les joueurs restent suspendus aux directives du gouvernement.

Les différents matchs de ligue 2, qui se déroulaient presque chaque jour dans les départements jusqu'au 16 mars, sont aussi stoppés.

La réalité du football est également visible à la Fédération congolaise de volleyball (Fécovo) où les championnats départementaux de Brazzaville devraient se poursuivre le week-end prochain, puisque la sixième et la septième journées de la compétition se sont déroulées les 14 et 15 mars derniers au gymnase Henri-Elendé.

Au handball, toutes les équipes de Brazzaville affûtaient déjà leurs armes pour affronter avec dextérité les championnats départementaux prévus à la fin de ce mois. Cette nouvelle sur la suspension des activités sportives est la bienvenue, vu l'ampleur de la situation sanitaire et le nombre de personnes que ces activités regroupent. Certains sportifs estiment, par contre, qu'il fallait tout simplement restreindre le nombre de personnes au lieu de suspendre les compétitions. « Ces mesures vont coûter cher aux différentes équipes qui se sont préparées et ont dépensé beaucoup d'argent en cette période de crise. Etant donné que nul n'est au-dessus de la loi, nous nous inclinons, mais c'est difficile pour nous », nous a confié un membre d'un club de handball qui s'entraîne au terrain annexe du stade Alphonse-Massamba-Debat.

Rude Ngoma

COMMUNIQUÉ

Régulation de l'Electricité

Le Directeur Général de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (A.R.S.E.L) convie toute Association ou groupement d'association œuvrant pour la défense des droits des consommateurs d'électricité (ménages comme industriels), légalement reconnu et fonctionnant régulièrement, de se rapprocher de ses bureaux, situés au n° 116 de l'Avenue Gouverneur Général Félix EBOUE à Mpila Brazzaville, en vue de la tenue prochaine d'une réunion de concertation pour la mise en place d'un cadre de collaboration entre le Régulateur et les Associations des Consommateurs de l'électricité.

NÉCROLOGIE

Les familles Konongo et Babackas ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur épouse, fille, mère, grand-mère et arrière grand-mère, la veuve Monique Rosalie Konongo née Babackas survenu le mercredi 11 mars 2020. La veillée mortuaire a lieu au n°9, de la rue Abila à Talangaï (arrêt Libanga ya talo sur l'avenue Marien Ngouabi).



Maurice Ngouas et famille et Marie Thérèse Avemeka ont le regret d'informer les parents, amis et connaissances de Makoua et de Brazzaville du décès de leur fils Ghislain Armel Ngouas Obiayokouma (Liquide), adjudant de la police nationale, survenu le 12 mars 2020, à Brazzaville.

Le deuil se tient au n°63 de la rue Kimongo, sur l'avenue Jean Dominique Okemba, à Talangaï. La date et le programme des obsèques seront communiqués ultérieurement.



DROITS DES CONSOMMATEURS

La population sensibilisée à l'insécurité alimentaire

Un focus a été organisé, le 15 mars, par l'Association de défense des droits des consommateurs du Congo (ADDCC) pour édifier les habitants de Pointe-Noire à une bonne et saine alimentation.

L'activité relative à la journée mondiale des droits de consommateurs a été ouverte par la projection d'un film documentaire sur la consommation des aliments dans la ville océane. En visionnant cette vidéo, l'assistance a découvert les dangers encourus par la consommation des vivres à la qualité douteuse et vendus souvent dans les marchés domaniaux à ciel ouvert sans observation des règles élémentaires d'hygiène. « *Le consommateur reste un acteur économique et actif. De nos jours, le concept d'une bonne gouvernance se doit de reconnaître que les citoyens en tant que consommateur ont besoin d'être protégés contre les produits dangereux et l'exploitation économique* », a dit Jean-Claude Mabiala, directeur exécutif de l'ADDCC. Et d'ajouter : Le thème « Une consommation saine et durable » a été voulu pour renforcer la compréhens-



La tribune lors du focus crédit photo: Adiac»

sion du droit à la sécurité des produits car tout ce qui nous consommons devrait apporter la santé et non la maladie. Connaître ses devoirs, c'est bien. Mais connaître ses droits, c'est encore mieux en matière de consommation. » Hermann Davy Malanda du Centre de prévention de promotion d'éducation et de veille sanitaire a montré d'emblée les enjeux de la sécurité alimentaire. Pour lui, le consommateur peut sauver l'environnement par des gestes et réflexes respon-

sables. Ses choix sont aussi déterminants dans la préservation de l'environnement. En citant l'exemple des produits alimentaires et s'appuyant sur des photos illustratives, il a renchéri que de la production à la consommation, le produit subit beaucoup d'étapes (transport, conditionnement, conservation). Sa détérioration subsiste sur toute la chaîne alimentaire. Selon l'orateur, cette journée interpelle la conscience humaine dans les choix à faire par rapport à la consommation quotidienne.

La sécurité sanitaire surtout dans les pays en voie de développement est préoccupante, a-t-il poursuivi. De nombreux organismes internationaux tels l'OMS (Organisation mondiale de la santé) et le FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) en font leur cheval de bataille en préconisant des mesures pour améliorer la sécurité sanitaire et la qualité des aliments ainsi que la situation nutritionnelle des populations. Seulement, a-t-il regretté, dans de nombreux

pays, l'efficacité alimentaire est compromise par la législation morcelée, par des juridictions multiples et la faiblesse des activités de surveillance, de suivi et de mise en œuvre. Aujourd'hui, la protection de la santé publique des populations dépend de la responsabilité du consommateur au travers de la défense de ses droits, de la dénonciation des activités frauduleuses qui mettent à mal la santé des populations et aussi la falsification des produits alimentaires. Une bonne législation juridique peut mettre fin à tout acte nocif dans la chaîne alimentaire. Satisfait, l'auditoire a souhaité la multiplication de pareilles rencontres qui doivent s'étendre à l'avenir jusque dans les coins reculés de la ville souvent en proie à l'insécurité alimentaire. Un repas de solidarité avec des mets bio a été servi aux participants à la fin de l'activité.

Hervé Brice Mampouya

CORONAVIRUS

La Fondation Congo assistance fait un don de bavettes

L'organisation que préside la première dame du pays, Antoinette Sassou N'Guesso, a offert, le 14 mars, des bavettes aux structures sanitaires publiques de la ville océane.

La cérémonie a eu lieu à la clinique Poto Djembo située au quartier Siafoumou dans l'arrondissement 5 Mongo Mpoukou. Le don composé de plus de dix mille bavettes a été remis par Félicité Meno Diop Tchilimbou, responsable antenne Congo Assistance Pointe-Noire, aux responsables de l'hôpital général Adolphe-Sicé, l'hôpital de base de Tié-Tié, du Centre de santé intégré Madeleine-Mouissou et l'hôpital régional des armées. Parmi ceux qui ont reçu le don figure aussi la société Aerco, structure chargée de la gestion des aéroports du Congo (Brazzaville, Pointe-Noire et Ollombo).

Ces bavettes, essentielles dans la lutte contre le coronavirus, permettront de protéger le personnel et les malades, a indiqué Raoul Chocolat, directeur général de l'hôpital général Adolphe-Sicé. Leur usage constitue une des mesures de prévention de cette pandémie détectée pour la première fois dans la ville de Wuhan en

Chine, qui ne cesse de se propager dans le monde. c'est une maladie respiratoire qui se manifeste par la fièvre, la toux, les difficultés à respirer. Au Congo, un cas a déjà été détecté. Ce qui nécessite le respect strict des mesures préventives. Notons qu'outre ces bavettes, il y a d'autres mesures préventives à observer, notamment se laver régulièrement les mains avec un produit nettoyant à base d'alcool ou les laver à l'eau et au savon pendant au moins quarante secondes, tousser ou éternuer dans votre manche ou utiliser un mouchoir en papier qui doit être jeté immédiatement dans une poubelle fermée, puis se nettoyer les mains, évitez de voyager lorsqu'on a de la fièvre ou de la toux, rester chez soi lorsqu'on est malade, manger et dormir séparément des membres de la famille, utiliser des ustensiles et des couverts différents pour manger, respecter les mesures d'hygiène respiratoire.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

Les poignées de main ne semblent pas s'arrêter

Certains Congolais ne prennent pas au sérieux des mesures édictées par le gouvernement à la suite de la confirmation d'un malade infecté par le coronavirus à Brazzaville.

Dans les marchés, les églises et les administrations, les gens continuent à s'embrasser et à se saluer par les mains. Ils ne respectent pas la mesure d'au moins un mètre de distance pour se parler afin d'éviter des postillons et des éternuements. Du pain et des croissants sont mangés dans des bus avec des mains non lavées au savon. Des esprits dubitatifs sèment la confusion et distraient l'opinion en soutenant que cette maladie serait une

invention. Cela se dit par des ignorants. « Laisse-moi ça, salue moi par la main », a déclaré un Ponténégrin à un ami. Cette parole accompagnée d'une poignée de main prouve qu'il y a des personnes qui négligent les mesures gouvernementales. Notons que la nécessité d'une grande campagne de sensibilisation en langues vernaculaires s'impose pour que le message soit vite compris par des citoyens.

Faustin Akono

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

ADIAC TV

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56 info@adiac.tv

Bd, boulevard Denis Sassou N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

FOOTBALL

La Fécofoot confirme la suspension des compétitions

Le gouvernement vient de prendre des mesures contre le coronavirus, parmi lesquelles l'arrêt de toutes les compétitions sportives de masse sur le territoire national. La Fédération congolaise de football (Fécofoot) a réagi dans la foulée en confirmant le 17 mars au cours de son comité d'urgence, la suspension des championnats Ligues 1 et 2, départementaux et des coupes et tournois.

« Suite à la déclaration du gouvernement sur les mesures à observer relatives à la pandémie du coronavirus (Covid 19), le comité d'urgence de la Fécofoot s'est réuni ce 17 mars sous la direction de son président Jean Guy Blaise Mayolas. Il a décidé de la suspension jusqu'à nouvel ordre de toutes les compétitions sur le territoire national à savoir les championnats nationaux Ligues 1 et 2, les championnats départementaux et toutes les coupes et tour-

nois », a déclaré Médard Moussodia, le premier vice-président de la Fécofoot au terme de la réunion.

Conséquence, les matches de la 23e journée qui devraient se disputer ce mercredi notamment le choc Diablos noirs-Cara ainsi que ceux des 24e, 25e et 26e journées sont reportés

C'est dans cet ordre d'idées mais sous un autre registre que la Fédération internationale de football association (Fifa) s'est adressée le 16 mars à la communauté de football. « Dans

un tel contexte, nous devons faire tout ce qui est à notre pouvoir pour protéger les supporters, les joueurs, les entraîneurs et plus généralement les acteurs du football. Plus concrètement, les autorités sportives doivent prendre toutes les mesures qui s'imposent pour prévenir la propagation du virus à l'échelle mondiale », a souhaité le président de la Fifa, Gianni Infantino.

La Fifa a par ailleurs recommandé de suivre les mesures édictées par l'Organisation

mondiale de la santé (OMS) pour réduire le risque de contamination. « En partenariat avec l'OMS, nous lançons des initiatives de sensibilisation destinées à fournir les recommandations et des mesures pratiques permettant d'enrayer la progression de Covid 19. Je vous appelle tous, chacun à son niveau, à utiliser le pouvoir du football pour assurer une large diffusion de ces messages clés », a précisé le président de la FIFA. La Fécofoot s'engage à faire largement diffusion du mes-

sage du président de la FIFA sur les mesures préventives contre le coronavirus.

Evoquant le cas du Championnat d'Afrique des nations (Chan), le comité d'urgence de la Fécofoot a dit suivre avec attention la décision que prendra le comité d'urgence de la CAF à l'issue de la mission de sa commission médicale au Cameroun. On vient d'apprendre que le Chan est reporté à une date ultérieure selon le comité d'organisation de la compétition.

James Golden Eloué

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

AS Otoho mathématiquement championne du Congo

Le championnat congolais s'arrête pendant que l'AS Otoho était mathématiquement sacrée championne et Tongo football club reléguable.

La 22e journée du championnat national d'élite direct s'est achevée le 16 mars quelques heures avant que le gouvernement ne prenne la mesure de suspendre toutes les compétitions de masse. L'AS Otoho qui s'est produite le lundi à Owando a eu raison de Nico-Nicoyé sur le score de 2-0, améliorant ainsi son compteur à cinquante-six points. Car peu avant de battre Nico-Nicoyé, l'AS Otoho avait fait jeu égal 1-1 face à l'Interclub.

L'AS Otoho possède désormais quatorze points d'avance que ses deux premiers poursuivants. A trois journées de la fin, elle ne pouvait ni être rattrapée ni dépassée. L'AS Otoho a fait le plus dur pour disputer la prochaine Ligue africaine des champions. La Jeunesse sportive de Talangai qui retardait l'échéance s'est essouffée lors de ses deux dernières journées en concédant des défaites. Cette équipe a été respectivement battue par le FC Kondzo 0-1 lors de la 22e journée puis le lundi face au Racing club de Brazzaville 0-3 avant de voir son compteur être bloqué à quarante-deux points. La JST a été rattrapée par les Diablos noirs.

Les Diablos ont bouclé la semaine en beauté en battant le dimanche Patronage Sainte-Anne 2-0 grâce à Binguila et Ouattara. Déjà le jeudi, ils avaient pris le meilleur sur le Racing club de Brazzaville 1-0 pour améliorer leur compteur à quarante-deux points. Le FC Kondzo (trente-sept points) se maintient à la quatrième place malgré le nul de 0-0 concédé à Dolisie face à l'AC Léopards. Le Club athlétique renaissance aiglons (Cara) est cinquième avec trente-trois points soit deux de plus que l'Etoile du Congo. Les deux équipes avaient fait jeu égal le dimanche 0-0.

Patronage Sainte-Anne remonte à la septième place avec vingt-huit points grâce à sa victoire 3-1 sur l'Etoile du Congo lors de la 21e journée. Vainqueur de Tongo FC 1-0, V Club se classe désormais à la huitième place avec vingt-six points. Les Léopards de Dolisie sont neuvièmes avec le même nombre de points. Interclub est dixième avec vingt-quatre points devant Nico-Nicoyé (vingt-deux points), RCB (vingt et un point), l'AS Cheminots (vingt points) et Tongo FC (dix points). La défaite du Tongo FC contre V Club a été celle de trop dans la lutte pour le maintien. Notons que les trois dernières journées de la compétition sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. Sa reprise ne changera pas la position de Tongo.

J.G.E.

COOPÉRATION

Le Congo et le Bénin se préoccupent de la recherche sur les mers

En séjour de travail en terre béninoise, le ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, a souligné la nécessité de faire bénéficier à l'Institut national de recherche en sciences exactes et naturelles (IRSEN), l'expertise de la Chaire internationale de l'Université d'Abomey-Calavi en physique-mathématique et applications en matière de recherches océanographiques.



Signature de l'accord de partenariat entre les ministres congolais et béninois

L'Institut géographique national du Bénin et le Centre de recherche géographique et de production cartographique (CERGEC) du Congo sont liés par un partenariat qui repose sur la coopération dans les activités de production de l'information géographique, de la recherche géographique et de la formation dans les domaines de la géodésie, du nivellement, de la photogrammétrie, de la télédétection, de la cartographie numérique.

Conclu pour définir le cadre de coopération devant régir les relations entre ces deux pays, l'accord permettra, entre autres, l'échange de matériels scientifiques notamment minéral, végétal ou animal conservé ou vivant, l'organisation conjointe de séminaires et de colloques, l'organisation, de manière générale, de tout

autre type de collaboration qui pourrait se révéler utile à la réalisation de ces objectifs.

Par ailleurs, il s'agira de promouvoir la coopération entre le Congo et le Bénin en vue de l'enrichissement mutuel de leur patrimoine scientifique et technologique ainsi que le développement des travaux de formation et de recherche dans les domaines d'intérêt commun pour la réalisation des programmes de recherche.

« Il s'agit de toute évidence d'une recherche-développement de proximité qui tient compte du terrain et dont l'aboutissement devrait faire reculer la faim, l'avancée de la désertification, la lutte contre les maladies tropicales négligées mais aussi l'évaluation et la reconstitution de la ressource halieutique. La recherche qui s'attaquera donc

à l'insécurité alimentaire », a indiqué le ministre Coussoud-Mavoungou.

Pour sa part, la ministre béninoise de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Eléonore Yayi Ladekan, s'est réjouie de ce partenariat scientifique car, selon elle, l'acquisition du savoir est la clé de voûte du développement de tout pays. « Il n'y a pas de développement durable sans recherche scientifique. Le monde moderne enseigne aux hommes politiques de travailler main dans la main afin de réussir à financer ce secteur très porteur et très coûteux de la vie sociale des peuples. Les autorités du Bénin et du Congo-Brazzaville ont décidé d'investir dans le champ de la coopération sud-sud afin de s'assurer de trouver les moyens de financement de la recherche scientifique », a-t-elle indiqué.

En marge de ces signatures, les experts congolais de la recherche scientifique ont rencontré les autorités de quelques structures relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique du Bénin, notamment l'Agence béninoise de valorisation des résultats de la recherche et d'innovation technologique, le fonds national de la recherche scientifique et de l'innovation technologique, l'Institut de recherche halieutique et océanologique du Bénin, le Centre béninois de la recherche scientifique et de l'innovation et la Chaire UNESCO de la physique et mathématique appliquée.

Rominique Makaya